

n°16 Mars-Avril-Mai 21

FINANCES p. 4 et 5
**Le budget
de l'Agglo décrypté**

SAINT-BRIEUC
ARMOR
Agglo
le magazine
d'information

COLLECTE DES DÉCHETS p. 13
**Ce qui va changer
en 2022**

Dossier p. 17 à 23

Eau : des investissements importants pour préserver l'environnement

BINIC-ÉTABLES-SUR-MER // HILLION // LA HARMOYE // LA MÉAUGON // LANFAINS // LANGUEUX
LANTIC // LE BODÉO // LE FCEIL // LE LESLAY // LE VIEUX-BOURG // PLAINE-HAUTE // PLAINTÉL
PLÉDRAN // PLÉRIN // PLÈUC-L'HERMITAGE // PLOUFRAGAN // PLOURHAN // PORDIC // QUINTIN
SAINT-BIHY // SAINT-BRANDAN // SAINT-BRIEUC // SAINT-CARREUC // SAINT-DONAN // SAINT-GILDAS
SAINT-JULIEN // SAINT-QUAY-PORTRIEUX // TRÉGUEUX // TRÉMUSON // TRÉVENEUC // YFFINIAC

*La terre, la mer,
l'avenir en commun*
saintbrieuc-armor-agglo.fr

**SAINT
BRIEUC
ARMOR**
AGGLOMÉRATION

“ Entre priorisation et investissement pour l’avenir : 2021, un budget de transition ”

Le budget 2021, voté par les élus du Conseil d’Agglomération en décembre dernier, a été co-construit dans des circonstances particulières.

Actuellement, les élus et des partenaires, tels que le Conseil de Développement*, sont mobilisés sur la refonte du projet de territoire afin de préciser les programmes et les actions prioritaires que nous mènerons sur les 6 ans à venir.

Comme pour toutes les collectivités territoriales, les finances de l’Agglomération ont été fortement impactées par la crise sanitaire. Un impact que nous estimons à 11 M€ pour 2020-2022 et qui va nous imposer d’être vigilants sur nos dépenses de fonctionnement



Ronan KERDRAON
Président de Saint-Brieuc
Armor Agglomération

comme d’investissement pour maintenir une situation financière saine. Ce budget, voté en début de mandat est le fruit d’un travail de fond, d’échanges avec les différentes sensibilités de notre gouvernance et toutes nos instances, dont, évidemment, la Conférence des Maires.

Toutefois, même si nous devons prioriser nos projets, nous poursuivons nos investissements sur le territoire afin de soutenir l’économie et les emplois locaux. Le Conseil d’Agglomération a d’ailleurs validé le programme de construction de la nouvelle usine de l’eau à Ploufragan.

Avec près de 30 M€ de travaux et d’aménagements, cet investissement de long terme sera le plus conséquent du mandat, financièrement. Mais par sa capacité de traitement, les solutions innovantes qui sont mises en œuvre, par le programme pédagogique qu’elle intègre et l’implication des entreprises locales dans sa réalisation, cette usine de traitement de l’eau potable est essentielle à l’avenir de notre territoire. Il s’agit d’abord d’une décision forte de politique publique pour garantir une eau potable de qualité pour tous. Ensuite, elle s’inscrit pleinement dans les orientations politiques que j’ai pu affirmer lors de la mise en place de la nouvelle gouvernance en juillet 2020 : la protection de l’environnement, dont font partie la transition écologique et les mobilités, l’économie et l’emploi, les solidarités et l’attractivité du territoire.

* Conseil de développement : instance de démocratie participative composée de bénévoles.

“ M3 Sanitrade, implantée aux Châtelets, a démarré sa production de masques. Cette année, 100 millions de masques chirurgicaux, FFP1, P2 et P3, devraient sortir de l’usine ploufraganaise.



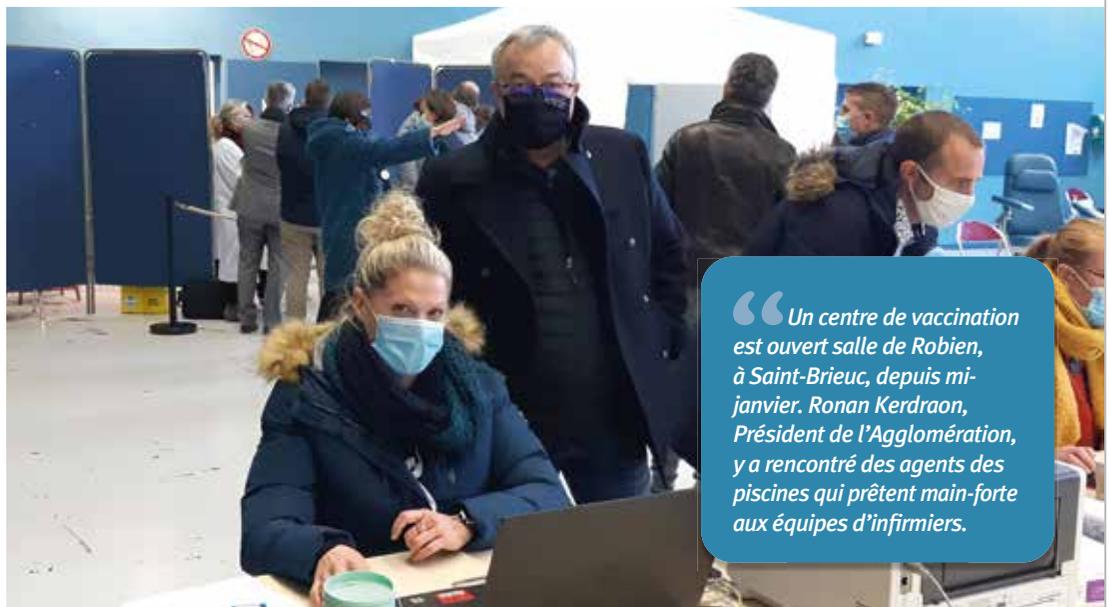
“ À Saint-Brieuc, la voie verte appelée Hentig glas (petit chemin vert en breton) permet de relier à pied, à vélo, à trottinette... les rues Chaptal et Bertholet par l’ancienne voie de chemin de fer réaménagée.



“ Des élus de l'Agglomération se sont rendus sur le parc d'activités économiques du Challenge (Plédran) qui est en cours d'extension.



“ Le 8 janvier, Annick Girardin, ministre de la Mer, a rencontré professionnels de la pêche et élus sur le port d'Armor, à Saint-Quay-Portrieux.



“ Un centre de vaccination est ouvert salle de Robien, à Saint-Brieuc, depuis mi-janvier. Ronan Kerdraon, Président de l'Agglomération, y a rencontré des agents des piscines qui prêtent main-forte aux équipes d'infirmiers.

Retour en images



Un budget 2021 impacté par la crise

Que faut-il retenir du budget 2021 ?

Le 17 décembre dernier, les élus de Saint-Brieuc Armor Agglomération ont voté le budget 2021 élaboré dans un contexte particulier. Il s'agit en effet d'un budget :

- de transition, en ce début de mandat 2020-2026, alors que les projets prioritaires pour les 5 ans à venir sont en cours d'étude.
- impacté par la Covid-19 tant en termes de baisse de ressources que d'augmentation des charges liée au soutien à l'économie et aux mesures sanitaires.
- qui confirme toutefois le cap donné par le Président de l'Agglomération, Ronan Kerdraon, lors de l'installation de la nouvelle gouvernance en juillet 2020 : transition écologique, développement économique et emploi, proximité, attractivité et solidarité.

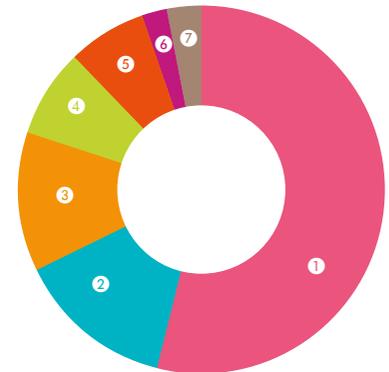


226 M€

Il s'agit du budget de dépenses et de recettes réelles de fonctionnement et d'investissement dont :

- 40 % pour l'environnement ;
- 22,5 % dédiés à l'aménagement ; habitat et solidarités ;
- 15 % pour le pilotage de l'action publique et la gestion des services aux habitants ;
- 7,2 % pour l'économie, l'enseignement supérieur et le tourisme ;
- 5,6 % dédiés au sport et à la culture.

75,4 M€ d'investissement



- 1 40,8 M€ pour l'environnement : eau, assainissement, réseau pluvial, développement durable, collecte des déchets ;
- 2 10,4 M€ pour le transport collectif ;
- 3 9,2 M€ pour l'économie et le tourisme ;
- 4 5,9 M€ pour l'habitat ;
- 5 5,2 M€ pour les projets d'aménagement et de voirie, dont le très haut débit, le contournement sud et la rocade urbaine ;
- 6 1,7 M€ pour les équipements sportifs et culturels ;
- 7 2,2 M€ pour les autres politiques publiques menées par l'Agglo.

3 M€

C'est le montant de l'enveloppe exceptionnelle pour soutenir l'économie locale dans ce contexte de crise sanitaire et économique. Elle permet de financer les dispositifs suivants :

- le dispositif Pass Covid TPE ;
- la participation au fonds Covid Résistance de la Région ;
- une aide exceptionnelle pour les entreprises soumises à fermeture administrative et celles du secteur du tourisme, de

l'hôtellerie, de la restauration, du sport, de la culture et de l'événementiel ;

- la prime Covid distribuée en bons d'achat remis aux agents de l'Agglo pour une utilisation dans les commerces locaux ;
- l'opération J'achète Local qui donne la parole à 75 commerçants de proximité de l'Agglo et incite les consommateurs à soutenir les commerces de centralité ;
- Ticket Commerçant® qui offre aux habitants 25€ de bons d'achat par mois à consommer dans des commerces de l'Agglo participant à l'opération.



20 M€

de fonds de concours et de dotations aux communes pour qu'elles puissent mener à bien leurs projets.

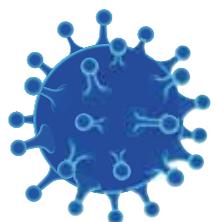
2,6 M€

de perte de recettes subie en 2020 liée à la crise sanitaire. Cela s'explique par :

- la fermeture des équipements pendant les périodes de confinement (1,1 M€ dont 882 000 € pour les piscines) ;
- la chute des activités économiques qui entraîne des pertes de recettes fiscales (1,5 M€).

11 M€

C'est l'impact budgétaire de la crise sanitaire (pertes de recettes et dépenses supplémentaires), sur les finances de Saint-Brieuc Armor Agglomération, estimé pour la période 2020-2022.



sanitaire

2,23 M€

consacrés à la cohésion sociale et à l'insertion professionnelle dont 1,1 M€ de subvention pour le Centre Intercommunal d'Action Sociale.



23 M€ HT pour une nouvelle usine d'eau potable à l'horizon 2023

En avril 2016, l'Agglomération a décidé de construire une nouvelle usine sur le site de la Croix-Cholin situé sur la commune de Ploufragan. En novembre dernier, les élus ont validé le programme et l'invest-

tissement correspondant. C'est le projet d'investissement le plus important pour l'intercommunalité sur les 6 ans à venir (lire page 20).



Une stratégie de développement de l'enseignement supérieur

Les sites de Mazier et de Beaufeuillage font l'objet d'investissements afin de conforter la filière santé et de rendre le territoire attractif pour y proposer des formations complémentaires à l'existant. L'objectif fixé : accueillir 10 000 étudiants sur l'Agglomération d'ici 2025.

Ces investissements sont réalisés sur plusieurs années. Pour 2021, 503 000 € seront consacrés à la reconversion du site Beaufeuillage afin d'y accueillir, dès septembre 2021, les formations INSPÉ*, Santé de Rennes 1 et des effectifs de l'IFPS**, soit environ 350 étudiants.

Quant au Campus Mazier, l'Agglomération y co-finance la création du nouveau restaurant universitaire (1 000 m², 240 places assises et 100 en terrasse, soit environ 800 repas le midi) ainsi que le futur centre documentaire.

* Institut national supérieur du professorat et de l'éducation.

** Institut de Formation des Professionnels de Santé.

Les recettes fiscales : qui paie des taxes et pour quel usage ?

Les recettes fiscales perçues par Saint-Brieuc Armor Agglomération représentent 69 % des recettes de fonctionnement. Elles sont payées par :

- **les entreprises** : elles paient la CVAE (Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises), la CFE (Cotisation foncière des entreprises), le versement mobilité et la TASCOM (taxe sur les surfaces commerciales). Soit 25,44 % des recettes réelles de fonctionnement. Elles participent au financement des services à la population, au soutien aux associations comme aux projets communaux.
- **les habitants** : pour 2021, ils paient la taxe d'habitation (1,5 %), les taxes sur le foncier bâti et non bâti (1,22 %) lorsqu'ils sont propriétaires de leur logement. Comme pour les entreprises, ces recettes permettent de financer les services à la population et les investissements tels que les équipements sportifs, les aides au logement, l'aménagement de pôles d'activités économiques... Désormais, les habitants paient aussi la GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) soit 0,6 % des recettes de fonctionnement. Elle permet l'entretien et la restauration des cours d'eau ainsi que la gestion des ouvrages de protection contre les crues.
- **les visiteurs**, avec la taxe de séjour dédiée au développement touristique.
- **les habitants et les entreprises** : il s'agit de la taxe et de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères qui sert au financement de la collecte des déchets. 9,34 % des recettes réelles de fonctionnement.



Accompagnement des entreprises

« Je reste en veille permanente... »



Bien que son entreprise ait doublé sa production depuis le premier confinement, Ty Pasta tient à suivre le programme d'accompagnement collectif proposé par le Technopole Saint-Brieuc Armor et l'Agglomération.

Avec la crise sanitaire, certaines entreprises ont perdu des circuits de distribution. Pour les aider à trouver des solutions, la Technopole Saint-Brieuc Armor (ZOOPOLE Développement) et l'Agglomération proposent un programme d'accompagnement collectif aux TPE et PME des filières alimentaire et cosmétique du territoire. Dix ateliers sur des thématiques variées et complémentaires sont au programme jusqu'à fin juin. « Nous souhaitons favoriser les rencontres, les échanges, l'entraide entre entreprises et proposer l'expertise de consultants », détaille Claudie Le Meur, chargée de mission à la Technopole. Ce programme a séduit James Cann, dirigeant de Ty Pasta (Plérin), entreprise qui produit plusieurs variétés de pâtes aux œufs bio. « Nous sommes dans notre coin, la tête dans le guidon, on pense être bon partout, mais on peut très bien se tromper, déclare-t-il. J'ai été motivé par la possibilité de rencontrer d'autres chefs d'entreprise, de partager nos expériences, d'obtenir des conseils sur les circuits de distribution. »

Pourtant, l'affaire de James Cann fonctionne bien, et encore mieux depuis le premier confinement. « Face aux ruptures de stocks de pâtes, de nouveaux clients nous ont sollicité. On a augmenté nos heures et cadences de travail, on a embauché deux personnes et on a doublé notre production et le nombre de clients. »

Depuis le printemps, le bond d'activité lié au confinement n'est pas retombé. « Contrairement à ce que l'on imaginait, nos nouveaux consommateurs nous sont restés fidèles. Ils ont goûté nos pâtes et les ont adoptées », se réjouit le chef d'entreprise.

Aujourd'hui, les différentes marques de Ty Pasta (Ty Pasta, Les Pâtes d'Armor et Bord à bord) sont vendues en restauration collective (10 %), en épicerie fines et magasins spécialisés (4 %) et en grandes, moyennes et petites surfaces (85 %). Déjà vendues chez Leclerc, Système U et Intermarché, elles viennent d'entrer chez Carrefour. Et la zone de

distribution concentrée, jusqu'alors, sur les Côtes d'Armor et la Bretagne s'est élargie aux Pays de la Loire, à la Vendée et bientôt à la région parisienne.

Face à ce succès, James Cann reste lucide et prudent. « La GMS a pris beaucoup de place, constate James Cann. Cela peut être un risque... Je sais que rien n'est acquis et j'assure une veille permanente sur la concurrence. » Grâce notamment au programme d'accompagnement collectif, il réfléchit à d'autres réseaux de distribution. « J'envisage, par exemple, de vendre dans les boutiques de vrac. »

S'il espère apprendre des autres chefs d'entreprise, James Cann leur fera aussi profiter de son expérience positive des derniers mois. ●

Plus d'infos

Programme d'accompagnement collectif,
Claudie Le Meur, claudie.lemeur@zoopole.asso.fr,
02 96 76 61 52.

PAE du Challonge

« S'adapter aux besoins des entreprises »

Huit terrains vont être disponibles sur ce parc d'activités économiques (PAE) à proximité immédiate du centre de Plédran.

L'actuel parc d'activités économiques (PAE) du Challonge, à Plédran, est occupé à 100 %. Pour répondre à une forte demande d'artisans, Saint-Brieuc Armor Agglomération va étendre la superficie de ce parc sur environ 1,5 ha.

« Cela va permettre de proposer huit lots à destination d'implantation d'activités artisa-

nales, industrielles ou de services », explique Damien Le Clerc, chargé de mission implantation des entreprises, promotion, prospection à l'Agglomération. Les dimensions des terrains iront de 900 m² à 2 200 m². « Cette variété permettra de s'adapter pleinement aux besoins des entreprises. »

Le PAE du Challonge, situé à proximité immédiate du centre de Plédran, s'avère très attractif. « Actuellement, trois projets dans le domaine de l'artisanat sont déjà à l'étude sur ce site », confie Damien Le Clerc.

L'aménagement de cette extension devrait être terminée pour la fin mars. Le prix de vente du lot viabilisé est fixé à 23 € HT/m².

Plus d'infos

Damien Le Clerc,
02 96 77 60 73
06 74 93 63 39,
damien.leclerc@sbaa.fr



Ces entreprises qui font l'Agglo

« À la beurrerie, on valorise le territoire »

Des matières premières aux clients, la beurrerie du Vieux-Bourg, à Plœuc-L'Hermitage, mise sur le local. Ces six dernières années, elle a su s'adapter afin de résister aux diverses crises.



Une entreprise traditionnelle

La beurrerie du Vieux-Bourg existe depuis 1956. Elle est déplacée à Plœuc-L'Hermitage en 1984, mais ne change pas de nom. En 2015, Éric de Sonis la rachète et devient ainsi le quatrième propriétaire. La production reste entièrement locale et artisanale.

Ses produits

Le Vieux-Bourg produit du beurre qui est travaillé deux fois en baratte. « Cela lui apporte plus de texture, plus de "tartinabilité" et plus de saveur », assure Éric de Sonis. L'entreprise propose une vingtaine de références au sein d'une gamme gourmande, « pour tous les jours », et d'une gamme gourmet, « vendue aux restaurateurs et en fromagerie ». Depuis six mois, « nous avons développé trois fromages sous la marque La Fromagerie du Lié : un fromage tartinable, une pâte molle et une autre pressée ».

Ses matières premières

L'entreprise achète ses matières premières – de la crème et du lait – directement à des agriculteurs des Côtes d'Armor, voire même de Plœuc-L'Hermitage. « C'est très important pour nous d'acheter localement. Valoriser notre territoire fait partie de nos valeurs », déclare le chef d'entreprise qui a

fait le choix, dès 2017, d'orienter ses approvisionnements en direct auprès d'un groupement d'éleveurs du département. « Cela nous garantit des prix stables et engagés ainsi qu'une véritable autonomie. »

Une diversification

Si la principale activité de l'entreprise reste la fabrication du beurre en baratte, elle s'est diversifiée courant 2020 en créant une fromagerie, dans les anciennes brasseries de Launay, à Moncontour. L'objectif est double : utiliser le babeurre, produit issu de la crème, qui est jeté au cours de la préparation du beurre, et le lait écrémé afin d'augmenter la collecte directement auprès d'éleveurs voisins.

Ses clients

Les produits du Vieux-Bourg sont vendus en grandes et moyennes surfaces, en épicerie fines, en fromageries et à des restaurateurs. « L'essentiel de nos clients est en Côtes d'Armor. Ainsi, avant la crise sanitaire, 80 % de notre chiffre d'affaires était réalisé dans le département. »

Ses salariés

De 2015 à 2021, l'entreprise est passé de 650 000 € de chiffre d'affaires à environ

1 million et de trois à dix salariés. Une fierté pour Éric de Sonis, patron modeste et multi-tâches, tout comme son équipe. « Chaque collaborateur, même s'il a une spécialité, travaille sur l'ensemble de la chaîne : collecte des matières premières, fabrication, moulage, emballage à la main, livraison... » « Sur une semaine, je passe deux jours en production et trois jours en commercialisation, poursuit Arnaud Brière, responsable commercial. C'est une force car cela offre de la souplesse et permet de s'adapter facilement en cas de changements et notamment en période de crise. »

Les confinements

La crise sanitaire a un impact sur l'activité de la beurrerie du Vieux-Bourg. « 30 % de notre chiffre d'affaires est, en temps normal, réalisé auprès des restaurateurs et des fromageries situées en zones touristiques », constate Éric de Sonis. Il a donc fallu faire preuve d'imagination. « Lors du premier confinement, je me suis retrouvé avec 1,7 tonne de beurre sur les bras. Et ma sœur a eu une idée que je trouvais complètement saugrenue, mais que j'ai suivie : vendre nos produits sur les réseaux sociaux et proposer la livraison gratuite à partir de 30 kg de beurre. Cela a très bien fonctionné partout en France. Des voisins, des amis, des cousins... ont passé des commandes groupées. » Résultat : 2,1 tonnes vendues à distance pendant le premier confinement et 2,5 tonnes au second. ●



Économie





Quai Armez

Hello Waste redonne vie aux déchets plastiques

Cette jeune entreprise innovante vient de s'installer au Légué, à l'étage du Carré Éric Tabarly.

Bouchons, bidons de lessive, pots de yaourts..., Hello Waste collecte et trie les déchets en plastique pour réaliser des peignes, des portes-savons, des carreaux pour crédence. « En fait, on peut imaginer toutes sortes d'objets, explique Romain Juste-Cazenave, fondateur, avec Léa Seguin, d>Hello Waste, installée depuis janvier quai Armez, au Légué. *L'idée est de redonner une vie à la matière. Une entreprise, par exemple, nous confie ses déchets plastiques que nous transformons à notre guise.* »

En parallèle de cette production sur mesure, les deux jeunes entrepreneurs réalisent des briques géantes pour créer du mobilier intérieur ou extérieur modulable. Elles sont destinées aux particuliers comme aux entreprises ou collectivités. « Ça fonctionne exactement comme les Légo®, mais en bien plus grand, explique Léa Seguin. Ces briques sont colorées, résistantes à l'eau et elles permettent de recycler beaucoup de plastique. »

La sensibilisation au tri et au recyclage
Autre activité d>Hello Waste : la sensibilisation au tri et au recyclage. « Nous souhaitons

avoir un discours positif, mais montrer aussi que le recyclage n'est pas si simple, qu'il y a différentes étapes à mettre en œuvre. »

Léa Seguin et Romain Juste-Cazenave peuvent se déplacer dans les écoles, les entreprises... mais ils comptent surtout ouvrir leur atelier au public. C'est l'une des raisons pour lesquelles ils se sont installés au port.

« Le Légué ou rien »

« Léa est briochine, mais on aurait très bien pu s'implanter dans une autre ville, sourit Romain Juste-Cazenave, Bordelais. *Avant de venir s'implanter ici, nous nous sommes renseignés auprès de l'Agglomération pour connaître les possibilités pour s'installer au Légué car c'était un peu "le Légué ou rien" et il s'avère, qu'à ce moment-là, des locaux (un atelier de 200 m²) étaient en travaux au Carré Éric Tabarly. »*

« Il y a toute une symbolique à se trouver à la jonction entre la mer et la rivière qui drainent toutes les deux des déchets, poursuit le trentenaire. *Et le Légué regroupe des entreprises dynamiques et innovantes avec lesquelles on aimerait créer des syner-*

gies. » À l'image de la collaboration d>Hello Waste avec Capitaine, installée à quelques mètres. « *Pour cette savonnerie, nous avons créé des porte-savons à base de filets de pêche bretons recyclés. Et leurs moules ont été conçus par ID Composite [centre technique et de formation situé à l'IUT de Saint-Brieuc]. Que du local !* »

Le temps que les travaux d'aménagement au Carré Éric Tabarly soient réalisés par l'Agglo via Baie d'Armor Aménagement (B2A), Hello Waste a été logé quelques mois à l'Atelié, à Plœuc-L'Hermitage.

Hello Waste, créée en septembre 2020, a été soutenue par la Région, Zoopôle développement, Initiative Armor, Bretagne Active et le TAG 22. Elle a déjà reçu plusieurs prix récompensant, entre autres, son innovation.

Des soutiens qui avivent l'enthousiasme et la créativité de Léa Seguin et Romain Juste-Cazeneuve. Ces derniers ont plein de projets en tête : travailler avec des biomatériaux (textiles, coquilles d'huîtres...), lancer un festival, embaucher... L'avenir semble leur sourire. ●

Quai Armez

Au Légué, un pôle dédié à la formation

Une des formations de l'Agence pour la formation des jeunes adultes (Afpa) a pris place, Quai Armez, dans un bâtiment conçu spécialement pour elle par l'Agglo.

L'ambiance est appliquée dans l'atelier. Certains des 12 stagiaires s'entraînent à faire des nœuds, d'autres poncent la coque d'un bateau, tandis qu'un autre encore, enfermé dans le local de stratification, réalise un moule en résine.

Ces hommes, âgés de 20 à 50 et quelques années, suivent depuis septembre la formation agent de maintenance en marine de plaisance dispensée par l'Afpa. Ils sont les premiers à bénéficier du nouvel espace construit par l'Agglo, quai Armez, au Légué. « Nous louons ce pôle qui a été conçu en fonction des besoins de la formation », explique Évelyne Bonet, directrice de l'Afpa des Côtes d'Armor.

Le bâtiment comprend 95 m² de bureaux, salle de cours et vestiaires, 101 m² d'atelier et 200 m² de hangar. Ce dernier mesure plus de 10 m de hauteur et s'ouvre sur l'extérieur afin d'accueillir toutes sortes de bateaux. Quatre navires y sont actuellement entreposés et trois attendent à l'extérieur.

15 % de cours théorique, 85 % de pratique, 5 semaines de stage en entreprise, des évaluations au fil de l'eau et un examen final... En mai, les stagiaires devraient être titulaires d'un titre professionnel d'agent de maintenance en marine de plaisance. « Ce diplôme reconnu par l'État correspond à un BEP, voire à un Bac pro », précise Évelyne Bonet. « Mécanique, électronique, électricité, menuiserie, peinture... en sortant de la formation, les stagiaires sont capables d'effectuer une révision complète de n'importe quel bateau et de travailler dans des chantiers navals, assure Patrick Solon, le formateur. Il y a du travail, mais il faut être mobile. »

Cette formation existe depuis 2016, à Saint-Brieuc. « Elle a été fortement soutenue par les élus locaux qui souhaitent développer les métiers de la mer dans l'Agglomération », rappelle Évelyne Bonet. Elle est financée par la Région Bretagne qui a également acquis le matériel nécessaire à la formation. L'Agglomération, elle, a construit un bâtiment adapté



(563 023€ HT) au cœur de la vie maritime briochine. Elle a délégué la réalisation à la SPL Baie d'Armor Aménagement qui s'est adjoint les services du cabinet d'architecte Garçonnet Loncle. Avant la construction du bâtiment, la formation pratique se déroulait au Carré Florence Arthaud, et les cours théoriques, à l'étage de la Maison des douanes. ●

Plus d'infos

Pour postuler, beatrice.etienne@afpa.fr, 3936, 29, rue des Madières, à Langueux-les-Grèves. afpa.fr



Économie



Site Internet

L'Agglo tournée vers les usagers

Son nouveau site Internet compte plus de 200 pages actives et fournit des infos fraîches grâce à sa rubrique Actualités et son agenda.

« La direction communication a traité l'ensemble des pages du nouveau site Internet de l'Agglo en ayant toujours pour objectif de mettre l'utilisateur au cœur du projet, déclare Jean-Marie Bénier, conseiller délégué à la démocratie intra-communautaire et à la communication. Ce dernier, quel qu'il soit, doit trouver rapidement les réponses à ses questions. » Vidéos, photos, témoignages... le rendent moderne et agréable. Et il est bien sûr adapté à la consultation sur smartphone et tablette.

Le site est construit selon un menu en quatre parties :

- **Comprendre l'institution.** Cette partie regroupe les pages institutionnelles : le fonctionnement et les grands projets de l'Agglomération, ses élus, ses compétences, les délibérations, son budget...
- **Entreprendre et travailler.** Économie et emploi sont traités sous l'angle de la promotion du territoire. Il y a aussi des informations pratiques sur l'accompagnement des entreprises, sur les partenaires et les acteurs de la formation et de l'insertion professionnelle.
- **Vivre et habiter.** Cette partie réunit des renseignements sur le logement, les déplacements, la petite enfance, l'offre médicale, l'eau et l'assainissement, les déchets, l'aide sociale.
- **Sortir et découvrir.** C'est là que se trouvent les infos sur le sport, les équipements (piscines, patinoire, halle d'athlétisme...), l'offre de sport nature, la culture ou encore la protection de l'environnement.

Plus d'infos
saintbrieuc-armor-agglo.bzh

Ticket commerçant®

Renforcer le pouvoir d'achat et le commerce local

Jusqu'au 30 avril, chaque habitant de l'Agglo peut bénéficier de 25 € de bons d'achat par mois à dépenser dans les commerces inscrits à l'opération.

« Depuis le début de la crise, l'Agglomération soutient les entreprises locales, et notamment les commerces de proximité fortement impactés dans nos communes, déclare Laure Mitnik, conseillère déléguée à l'attractivité des bourgs, centre-villes et aux opérations de revitalisation. L'opération Ticket commerçant® est une nouvelle action pour inciter les habitants à consommer dans ces boutiques. » Pour cela, l'Agglo offre cinq bons d'achats de 5 € par mois (jusqu'au 30 avril) et par personne à dépenser dans les commerces inscrits à l'opération. Ces derniers affichent un macaron Ticket commerçant® sur leur devanture et sont répertoriés sur le site Internet dédié.

À partir de son smartphone, le fonctionnement est très simple.

- 1) Je m'inscris sur ticketcommercant.fr. Il n'est pas nécessaire de télécharger une application.
- 2) Je valide mon inscription en entrant le code de confirmation reçu par SMS.

3) J'accède à mon espace client qui centralise mes informations et mes tickets disponibles et utilisés.

4) Je me rends chez mon commerçant (inscrit à l'opération).

5) Je sélectionne le nombre de tickets de 5 € que je souhaite utiliser pour mon achat. Ces tickets sont gratuits et utilisables par tranche de 20 €. Je peux les cumuler : 2 tickets de 5 € pour un achat de 40 € minimum, 3 tickets pour un achat de 60 € minimum...

6) J'entre le code de mon commerçant (affiché en caisse) sur mon téléphone portable.

7) Je montre l'écran de validation à mon commerçant qui applique immédiatement la réduction.

Pour les personnes n'ayant pas de smartphone, c'est le commerçant qui se connecte à la plate-forme et génère le déclenchement des 5 € de réduction. Cependant, le client doit avoir un téléphone mobile. Son numéro sera demandé par le commerçant.

Ticket commerçant® est un dispositif expérimental monté par l'agence Bees et soutenu par la Banque des Territoires qui finance son déploiement (30 000 €) au titre d'Action cœur de ville. L'Agglomération, elle, consacre 300 000 € sur trois mois à cette opération. « Ce budget est pris sur le fonds de 3 millions d'euros débloqué au printemps dernier pour soutenir l'économie locale en cette période de crise », précise Laure Mitnik.

« Si les 12 000 chèquiers de cinq bons sont tous utilisés, ils permettront aux commerces de réaliser au minimum 1,2 million d'euros de chiffre d'affaires », conclut Emmanuel Miclo, fondateur de l'agence Bees. •



Plus d'infos

saintbrieuc-armor-agglo.bzh / ticket-commercant.fr
Pour les commerçants qui souhaitent être
référéncés, 09 80 80 37 49





Lycée

Passer les bacs français et espagnol, c'est possible !

Au lycée Rabelais (Saint-Brieuc), la section Bachibac permet d'obtenir le bac français et le baccalauréat espagnol.

Bachibac, c'est quoi ?

Cette section binationale français-espagnol existe depuis 2008, mais elle a ouvert en 2019 au lycée Rabelais, seul établissement costarmoricain à la proposer. Elle démarre en seconde et se poursuit en première et terminale. Elle permet de passer son bac français et son bac espagnol, le baccalauréat. « *Un atout qui permet aux bacheliers d'accéder à l'enseignement supérieur espagnol directement après la terminale, mais aussi d'avoir un meilleur dossier pour intégrer des formations universitaires françaises qui mettent l'accent sur les langues* », déclare Sylvain Kernevez, professeur d'histoire-géographie.

Quels sont les enseignements spécifiques ?

En seconde, les élèves ont 4 heures d'espagnol contre 2,5 h en seconde "classique" et 3 heures d'histoire-géographie dispensés en espagnol. « *En seconde, on insiste sur le perfectionnement de la langue pour atteindre, en une année, un niveau de fin de terminale* », explique Alexis Cancho, professeur d'espagnol. En première et terminale, les cours d'espagnol sont axés sur la littérature et les cours d'histoire-géographie combinent programmes français et espagnol. En plus de ces enseignements, les élèves de Bachibac bénéficient pendant trois ans d'une heure de cours par semaine avec un assistant hispanophone.

Est-ce compatible avec un bac scientifique ?

Bachibac n'est accessible qu'en voie générale. En revanche, « *il n'est absolument pas réservé aux littéraires*, assure Sylvain Kernevez. *Les horaires et le contenu des autres matières sont les mêmes que dans le cursus classique. Les élèves peuvent choisir les mêmes spécialités que les autres* ».

Un voyage en Espagne est-il prévu ?

Un échange avec un établissement espagnol est prévu en seconde ou en première. Des sorties cinéma et des échanges avec des écrivains, des peintres et des musiciens hispanophones font partie des projets culturels de Bachibac.

Quelles sont les épreuves du bac ?

Les épreuves et les modalités du bac français sont exactement les mêmes que pour les terminales "classiques". Pour le baccalauréat, « *les bacheliers passent une épreuve de littérature espagnole, un oral en espagnol sur un document inconnu et une épreuve d'histoire-géographie en espagnol*, explique Alexis Cancho. *Ils obtiennent leur diplôme s'ils ont au minimum 10/20 de moyenne* ».

Qui peut postuler à Bachibac ?

Tout élève de troisième suivant un enseignement d'espagnol peut postuler. « *Il faut un bon niveau d'espagnol, ai-*

mer cette discipline ainsi que l'histoire-géographie, indiquent les deux professeurs. *Il est aussi nécessaire d'avoir une bonne capacité de travail, même si le nombre d'heures supplémentaires de cours n'est pas si important*. » Enfin, la section Bachibac est dérogatoire. Les candidats peuvent venir de tout le département. « *Quelques places en internat sont disponibles pour les élèves habitant loin*. »

Comment candidater ?

Il suffit de remplir un dossier avec bulletins et lettre de motivation en espagnol et de l'envoyer avant le 30 mars. Les candidats présélectionnés passeront des entretiens entre le 14 et 23 avril. Il est possible d'intégrer Bachibac à partir de la première. ●

Plus d'infos

lycee-rabelais-saint-brieuc@ac-rennes.fr
02 96 68 32 70

Enseignement supérieur

Des ordinateurs portables et des clés Wifi

L'Agglomération a soutenu financièrement l'association Armor STAPS pour qu'elle acquière et prête ce matériel à des étudiants.

Les mesures sanitaires ont réduit l'accès des étudiants aux espaces de travail universitaires (bibliothèques, salles informatiques...). Si l'université de Rennes 2 met des ordinateurs à disposition de ses étudiants briochins, les besoins recensés sont plus importants. Et faute de matériel et de connexion Internet, certains étudiants ne peuvent pas suivre leurs cours à distance. L'association étudiante Armor STAPS, très active dans l'Agglomération briochine, a souhaité soutenir ces jeunes en leur prêtant du matériel : quatre ordinateurs portables et une vingtaine de clés Wifi. Pour acquérir ces outils, l'association a reçu un soutien financier de 2 500 € de Saint-Brieuc Armor Agglomération. Armor STAPS et la collectivité participent ainsi à réduire les inégalités engendrées par les mesures sanitaires.





Développement durable Les habitants se mettent aux défis

Deux défis sont en cours dans l'Agglo. L'un a pour objectif de réduire la quantité de déchets et l'autre d'adopter une alimentation bio et locale sans augmenter son budget.

À la conquête de l'Waste

Ce défi famille (presque) zéro déchet a officiellement démarré le 14 janvier et doit s'achever le 13 juin. Il réunit 147 foyers de l'Agglomération briochine répartis en 13 équipes* et accompagnés de 23 capitaines. Le challenge : tenter de réduire ses déchets de moitié. Pour cela, les participants vont participer à des ateliers et des visites. Des pesées régulières des poubelles collectées (ordures ménagères, les déchets recyclables et le verre) seront réalisées pour déterminer les meilleures progressions.

Défi foyers à alimentation positive

Ce défi est coordonné par quatre structures : l'espace vie sociale de la MJC de Quintin, la Ville de Pordic, la Direction départementale des territoires et de la mer et Saint-Brieuc Armor Agglomération. Chacune va recruter une dizaine de foyers qui, d'avril à novembre, vont tenter d'augmenter d'au moins 20 % la part du bio et du local dans leur alimentation sans accroître leur budget. Pour les aider, les participants assisteront à des ateliers sur le potager, sur la cuisine bio, sur l'anti-gaspillage et sur la nutrition. En 2015, un défi similaire avait été mené dans l'Agglo par la Maison de la bio 22. Tous les participants avaient atteint l'objectif fixé et avaient même réduit leur consommation d'eau ou encore leur production de déchets.

Plus d'infos

conquetedelwaste.wordpress.com

Conquête de l'Waste

saintbrieuc-armor-agglo.bzh

* Sept communes : Langueux, Trégueux, Pordic, Saint-Brieuc, Yffiniac, Ploufragan, Binic-Étables-sur-Mer. Cinq quartiers de Saint-Brieuc : Robien, Saint-Michel, la Ville Jouha, Plateau, Point du Jour. Une coopérative : la Gambille.

Énergies renouvelables

C'est aussi pour les entreprises

Pour inciter les entreprises à réduire les consommations énergétiques et pour les accompagner dans la transition énergétique, l'Agglo propose deux aides.

Le service d'accompagnement à la rénovation énergétique (Sare)

Cette aide est proposée par l'Agglomération aux TPE, commerces, bureaux, restaurants... de moins de 1 000 m² et de moins de 10 salariés. Elle permet aux entreprises de bénéficier d'un premier diagnostic énergétique gratuit et neutre mené par la chargée de mission Fonds chaleur de l'Agglo. Un questionnaire sur l'isolation, l'éclairage et le chauffage est rempli par l'entreprise et une visite des locaux est organisée. Des préconisations énergétiques concluent le diagnostic.

Le fonds chaleur

Cette aide s'adresse aux entreprises qui envisagent de passer aux énergies renouvelables (EnR) pour la production de chauffage et/ou d'eau chaude dans leurs bâtiments. Plusieurs systèmes sont possibles : une chaudière bois ou granulés associée (ou non) à un réseau de chaleur, des panneaux solaires thermiques, la géothermie ou encore un système de récupération de chaleur.

L'Agglomération propose de réaliser une pré-étude qui permet de déterminer si le passage aux EnR est viable techniquement et financièrement pour l'entreprise. Si l'intérêt est manifeste, l'Agglomération finance à 100 % une étude de faisabilité conduite par un cabinet d'études. Suite à cette étude, le chef d'entreprise peut décider de réaliser ou non des travaux. Dans le cas où il souhaite poursuivre, la chargée de mission Fonds chaleur de l'Agglo monte un dossier de financement. Il peut permettre d'obtenir une subvention de l'Ademe qui couvre entre 40 et 60 % du coût des travaux. ●



Plus d'infos

energie@sbaa.fr

saintbrieuc-armor-agglo.bzh



Collecte des déchets

Des tournées rationalisées et des services modernisés



Deux grands changements à partir du 1^{er} janvier 2022 : la collecte des ordures ménagères sera effectuée une fois tous les quinze jours et le verre déposé en point d'apport volontaire, partout où ça n'est pas encore le cas.

Ordures ménagères et verre

À partir du 1^{er} janvier 2022, il faudra sortir sa poubelle marron une fois toutes les deux semaines. Une habitude que les habitants du nord et du sud de l'Agglomération ont déjà prise depuis plusieurs années. Il y aura tout de même quelques exceptions : dans les zones à forte densité de population, par exemple, ou dans les stations balnéaires en période de forte fréquentation touristique. En parallèle, la collecte du verre en porte-à-porte sera progressivement abandonnée pour un dépôt en point d'apport volontaire.

Une adaptation aux besoins

Ces changements permettent d'adapter la collecte aux évolutions constatées. Sur dix ans, la production totale de déchets par habitant reste stable. En revanche, sa répartition évolue : le poids des ordures ménagères par habitant a baissé de 27 % et celui du tri (hors verre) a augmenté de 30 %. Si le poids de la poubelle marron

diminue, c'est notamment grâce au tri des emballages et au compostage.

Et le verre

La collecte du verre en porte-à-porte, quasi généralisée dans le centre de l'Agglomération, présente de nombreux inconvénients : nuisances sonores, place pour le stockage du bac chez l'habitant, conditions de travail difficiles pour les agents, détérioration plus rapide du matériel de collecte, moindre qualité du verre, coûts élevés, non-conformité aux recommandations nationales... Le dépôt du verre en point d'apport volontaire permettra de pallier certains de ces défauts. Il nécessitera l'installation progressive d'équipements adaptés et une certaine responsabilisation des habitants.

Un même service pour tous les habitants

Ces deux évolutions ont été définies suite à une étude menée en 2019 afin d'optimiser le service de collecte. Elles permettent d'harmoniser la collecte sur l'ensemble du territoire.

Suite à la fusion des intercommunalités, différentes fréquences et modalités de collecte étaient en effet pratiquées. Elles sont aussi l'occasion de moderniser un service qui, pour les 13 communes de Saint-Brieuc Agglomération, n'avait pas évolué depuis dix ans.

De nouveaux services

Suite à ces changements, le nombre de tournées des rippeurs va baisser de 20 %. Le coût de la collecte va ainsi diminuer, mais cela ne se traduira pas par une baisse du prix du service car le coût du traitement des déchets continue de progresser. En outre, l'augmentation du tri occasionne des coûts supplémentaires. Les moyens humains dégagés permettront de renforcer l'entretien des points d'apport volontaire, l'éducation et l'accompagnement à l'environnement ainsi que le contrôle des pratiques par une brigade dédiée. La réduction de la circulation des camions va enfin contribuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre (- 8 %). ●

 <p>Poubelle marron 1 fois toutes les 2 semaines</p>	<p>Les mêmes consignes dans les 32 communes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • équité entre habitants • clarté des messages 	
 <p>Poubelle jaune 1 fois toutes les 2 semaines</p>	<p>- 20 % de dépenses</p>	<p>De nouveaux services liés aux nouvelles pratiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Entretien des points d'apport volontaire • Ambassadeurs du tri pour éducation au tri et à l'environnement • Brigade environnement pour instaurer le respect des consignes de tri
 <p>Verre déposé en point d'apport volontaire</p>	<p>Moins de camions à circuler</p>	<p>- 8 % d'émissions de gaz à effet de serre</p> <ul style="list-style-type: none"> • Moins de bruit • Circulation fluidifiée • Trottoirs moins encombrés 	<p>Une ville apaisée</p> 



Chantier collaboratif

Allier protection de l'environnement et insertion

Le chantier "Renouer" permet d'éradiquer la Renouée du Japon, plante invasive, tout en permettant à des personnes exclues de se sentir utiles et de remettre un pied dans le monde du travail.

La Renouée du Japon est une plante invasive qui colonise les milieux naturels à une vitesse spectaculaire, étouffant sur son passage les autres espèces végétales. Cette plante originaire d'Asie orientale est très vigoureuse et particulièrement difficile à éradiquer. La solution la plus efficace est de procéder à un arrachage manuel sur plusieurs années.

Comme ailleurs en France, la Renouée du Japon commence à être présente dans l'agglomération briochine. Le service bassin-versant de Saint-Brieuc Armor Agglomération repère les zones impactées et travaille à son élimination. Depuis 2018, une collaboration a été nouée entre ce service, la plate-forme insertion professionnelle de l'Agglomération, Adaléa, Armor Emploi et des communes de l'Agglomération. L'idée : utiliser les chantiers d'arrachage comme levier d'insertion sociale de personnes en situation de grande exclusion.

« Une première expérience de trois ans a été lancée en 2018 dans le Bois Boissel, à Saint-Brieuc, explique David Étienne, en charge, à l'Agglomération, de la lutte contre les plantes invasives. Elle a servi de modèle pour un deuxième chantier-école appelé "Renouer" mené avec la commune de Plérin. »



« Nous avons repéré une tache de Renouée du Japon en haut de la rue des Pêcheurs (Plérin), le long du ruisseau de la Ville Comard, explique Pascal Laporte, adjoint en charge de l'environnement à la mairie de Plérin. Seule la berge, qui fait partie du domaine public, est touchée. Mais très vite, cette plante invasive pourrait s'étendre aux propriétés voisines. » Le chantier "Renouer" tombe alors à point nommé.

De premiers arrachages sont réalisés, en septembre et octobre, avec huit personnes hébergées, accueillies ou suivies par Adaléa. « Ce sont des hommes et des femmes qui ont déjà participé au chantier du Bois Boissel, qui ont été formés par David Étienne et qui sont motivés par l'opération de Plérin », indique Germaine Ligier, responsable du pôle logement et hébergement à Adaléa.

Des encadrants d'Adaléa et de l'Agglomération sont présents lors des chantiers et le travail est effectué avec sérieux par tous les participants. À la fin des trois heures d'arrachage, ces derniers sont rémunérés directement en espèces. « C'est la commune de Plérin qui prend

en charge les salaires des participants via Armor Emploi, association d'insertion professionnelle », précise Chantal Gaubert, cheffe du service insertion sociale et professionnelle de l'Agglomération. Saint-Brieuc Armor Agglomération verse quant à elle une subvention à Adaléa qui mobilise des encadrants.

Le bénéfice pour les personnes exclues est bien plus que financier. « Cela leur permet d'avoir un engagement citoyen, de se sentir utiles à la société, de remettre un pied dans le monde de l'emploi, de se sociabiliser, de trouver leur place dans un groupe... » assure Germaine Ligier.

« Protéger les milieux naturels tout en aidant des personnes à s'en sortir. Ce projet répond aux principes d'un développement durable et solidaire que nous souhaitons promouvoir dans notre commune », se félicite Pascal Laporte.

Le chantier doit reprendre en mars, si les conditions sanitaires le permettent. Il se poursuivra jusqu'en 2023. D'autres sites plérisins et dans d'autres communes de l'Agglomération pourraient en bénéficier. ●

Compagnons bâtisseurs

« Ils m'ont aidée à me lancer dans les travaux »

Tissem, locataire à Saint-Brieuc, a réussi à améliorer l'état de sa maison grâce à différentes aides, et notamment grâce à l'accompagnement des Compagnons bâtisseurs.



Tissem, maman de deux enfants en bas âge, se sent bien dans sa maison du quartier de Cesson (Saint-Brieuc). « C'est agréable quand je rentre chez moi, confie-t-elle. Grâce aux travaux, je ressens comme une sorte de confort mental. »

Elle emménage dans cette location en juin 2019. Rapidement, des moisissures apparaissent un peu partout sur les murs, mais surtout dans la cuisine et la salle de bains. Un souci probablement accentué par les difficultés de la jeune femme à chauffer son logement équipé d'une chaudière au fioul. « Face à ces problèmes d'humidité et de froid, j'ai contacté le service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie à l'Espace Info Habitat, explique Tissem. Un conseiller en économie d'énergie est venu à la maison pour réaliser un diagnostic qu'il a transmis à mon propriétaire. »

Après plusieurs échanges, ce dernier fait installer une VMC, change la porte d'entrée – « une vraie passoire thermique » – et rénove une partie de la charpente. Tissem,

elle, sollicite l'aide de l'État "Isolation à 1 €". Malheureusement, « les travaux sont mal réalisés... » et un recours est engagé auprès de l'entreprise d'isolation. Tous ces changements effectués, reste enfin à effacer les moisissures. Pour cela, la locataire peut être soutenue par les Compagnons bâtisseurs des Côtes d'Armor. En 2020, cette association a signé une convention avec Saint-Brieuc Armor Agglomération pour mettre en place une aide à l'auto-réhabilitation. « Elle offre une nouvelle réponse, complémentaire aux actions déjà soutenues par l'Agglomération, afin de débloquent des situations de mal-logement de propriétaires occupants ou de locataires isolés qui ne peuvent pas financer et/ou réaliser eux-même des travaux, explique Solène Champenois, responsable territoriale des Compagnons bâtisseurs. Ces travaux doivent permettre de résoudre un problème de précarité énergétique ou de mise en sécurité (électrique, incendie...). »

Tissem bénéficie de cet accompagnement des Compagnons bâtisseurs. Elle n'a rien à payer à part le matériel. Une animatrice technique, Aline Colleu, dirige le chantier de peinture mené dans plusieurs pièces de la maison. Un jeune Allemand en service civique et un stagiaire – tous deux encadrés par l'association – mais également la locataire participent aux travaux. « Aline m'a montré comment faire : protéger les sols, scotcher, lessiver, peindre trois couches... raconte Tissem. C'est vraiment motivant d'être épaulée. Je n'aurais pas pu me lancer dans ces travaux toute seule. Désormais, je compte me débrouiller moi-même pour repeindre le salon et les chambres. » ●

Plus d'infos
Espace Info Habitat de l'Agglomération,
02 96 77 30 70



Habitat

Les rendez-vous dans l'Agglo

Des professionnels de l'habitat se déplacent ou rencontrent par visioconférence les habitants dans les trois pôles de proximité.

Le service habitat de l'Agglo, l'Agence locale de l'énergie et du climat (Alec), Soliha (association de maintien et d'accès au logement), l'Agence départementale d'information sur le logement (Adil) et le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) répondent aux questions des habitants lors de permanences dans les pôles de proximité. Il suffit de prendre rendez-vous au 02 96 77 30 70.

Au Pôle de proximité de Quintin

Service habitat, les mardis 6 avril, 4 mai et 1^{er} juin, de 9h à 12h (visioconférence).
Alec, les jeudis 1^{er} avril, 6 mai et 3 juin, de 14h à 17h.

SOLIHA, les jeudis 1^{er} avril, 6 mai et 3 juin, de 9h à 12h.

L'Adil, le mercredi 14 avril, de 14h à 17h.

Le CAUE, les jeudis 18 mars et 15 avril, de 9h à 12h.

Au Pôle de proximité de Plœuc-L'Hermitage

Service habitat, les jeudis 18 mars, 15 avril et 20 mai, de 9h à 12h (visioconférence).

Alec, les jeudis 1^{er} avril, 6 mai et 3 juin, de 9h à 12h.

SOLIHA, les jeudis 11 mars, 8 avril et 10 juin, de 9h à 12h.

L'Adil, le mercredi 12 mai, de 14h à 17h.

Le CAUE, les jeudis 1^{er} avril et 27 mai, de 9h à 12h.

Au Pôle de proximité de Binic-Étables-sur-Mer

Service habitat, les mardis 16 mars, 20 avril et 15 juin, de 9h à 12h (visioconférence).

Alec, les mercredis 17 mars, 21 avril, 19 mai et 16 juin, de 9h à 12h.

SOLIHA, les jeudis 18 mars, 15 avril, 20 mai et 17 juin, de 9h à 12h.

L'Adil, le mercredi 17 mars, de 14h à 17h.

Le CAUE, le jeudi 10 juin, de 9h à 12h.

Plus d'infos
infohabitat.sbaa.fr

L'Agglo à votre service



Conventionnement avec travaux

Une solution pour les investisseurs

Hervé Maignen a réhabilité un petit immeuble à Saint-Brieuc pour y louer quatre appartements. Un premier investissement facilité financièrement et techniquement par ce dispositif.

Hervé Maignen achète un petit immeuble au Légué (Saint-Brieuc) en 2017. L'idée est de rénover les quatre appartements existants pour les louer. « Face à l'ampleur des travaux, j'ai contacté le guichet unique pour m'informer sur les aides, raconte le nouvel investisseur. On m'a proposé un conventionnement avec travaux. »

« Ce dispositif, qui n'est pas soumis à conditions de ressources de l'investisseur, permet de solliciter des aides de l'Agence nationale de l'habitat et de l'Agglomération pour financer une partie des travaux, explique Sylvie Guignard, vice-présidente en charge de l'habitat, du logement, de la prévention et politique de la ville. En contrepartie, l'investisseur doit proposer des loyers modérés pendant une période donnée (10, 12 voire 15 ans). »

Hervé Maignen opte pour cette solution. C'est Soliha, association avec laquelle l'Agglomération a passé un marché, qui l'accompagne alors techniquement et financièrement. « Soliha a réalisé une étude thermique et nous a soumis deux scénarios, confie le propriétaire. Nous avons choisi celui qui consistait à supprimer le toit en amiante et à surélever l'immeuble. » Une option qui permet de transformer les deux appartements du premier étage en duplex et de réaliser un gain énergétique de 65 %. L'immeuble passe ainsi de la classe énergétique E à B.

Les travaux de réhabilitation sont conséquents. Sur les 217 000 € engagés, Hervé Maignen reçoit 101 525 € d'aides, dont plus de 22 300 € de l'Agglo pour les travaux d'économie d'énergie. « Sans ce soutien financier, nous n'aurions pas pu mener le projet », assure-t-il.

Oltre la subvention, « le conventionnement avec travaux permet de bénéficier d'un abattement fiscal (jusqu'à 85 %) sur

le revenu foncier et de sécuriser notre investissement car une agence immobilière sociale se charge de l'intermédiation locative (recherche de locataires, visites, facturation...). » Hervé Maignen insiste aussi sur son attachement à Saint-Brieuc et au port du Légué. « On aime ce quartier et nous voulions contribuer à son attrait. »

Pour la collectivité, l'objectif du conventionnement avec travaux est de promouvoir l'investissement locatif, de reconquérir le parc ancien et vacant afin de redynamiser les centres-villes et centres-bourgs et de favoriser l'offre de logements de qualité à loyers modérés. ●

Plus d'infos

Espace Info Habitat, 5, rue du 71^e Régiment d'Infanterie, à Saint-Brieuc
02 96 77 30 70



Habitat

Toutes les aides de l'Agglo dans un guide

Édité chaque année, il s'adresse aux (futurs) propriétaires et aux investisseurs et vise à accentuer les interventions dans des logements existants. Il détaille quatre catégories d'aides.

Les aides pour accéder à la propriété. Il s'agit de primes à l'achat (selon conditions) d'un logement ancien avec travaux, en secteurs prioritaires ou non, pour l'occuper ou pour le mettre en location.

Une aide pour lutter contre la vacance. La prime à la vacance a pour but d'encourager l'achat et la réhabilitation de logements vacants depuis plus de deux ans, en secteurs prioritaires. Elle s'adresse aux (futurs) propriétaires occupants et investisseurs. Elle est cumulable avec la prime à l'achat.

Les aides pour rénover, adapter ou réhabiliter. En matière de rénovation, six aides sont proposées aux (futurs) propriétaires occupants et investisseurs pour réaliser

des travaux d'énergie, de réhabilitation de logements dégradés, de mise en sécurité ou de petits travaux. L'objectif : favoriser le confort pour tous les habitants.

Les aides pour permettre le maintien à domicile. Outre les aides aux travaux d'adaptation, l'Agglomération propose une prime permettant de financer un diagnostic adaptation ou un rapport d'ergothérapie. L'idée est d'adapter les travaux aux pathologies. Cette prime peut être cumulée avec une aide financière si l'habitant réalise les travaux préconisés.

Plus d'infos

Le guide sur infobabitat.sbaa.fr





Eau potable : des investissements importants pour préserver l'environnement

Eau et assainissement

“ L'Agglomération a pour ambition de fournir une eau de qualité, de préserver l'environnement ainsi que la ressource. Pour cela, elle doit s'assurer de la qualité des réseaux et de ses équipements. Des réparations, mais aussi des renouvellements, sont nécessaires. Ainsi, de gros chantiers sont en cours pour construire une usine de l'eau à Ploufragan, une nouvelle station d'épuration à Saint-Quay-Portrieux ou encore un bassin tampon au Légué (Saint-Brieuc). Tous ces investissements sont financés grâce aux factures d'eau payées, chaque année, par les contribuables.

”



Investissements

« L'eau paie l'eau »

Gérard Le Gall, vice-président en charge de l'eau et de l'assainissement, explique que la facture d'eau payée par les habitants permet de réaliser des investissements indispensables à la qualité de l'eau et à la préservation de l'environnement.



Quel est le rôle de Saint-Brieuc Armor Agglomération en matière de gestion de l'eau ?

L'Agglomération exerce l'intégralité des compétences en matière de gestion de l'eau. Les missions de la direction de l'Eau et de l'Assainissement ciblent à la fois les actions en faveur du grand cycle de l'eau menées au niveau des bassins versants et dévolues à la compétence GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et protection des inondations) ainsi que les actions en faveur du petit cycle de l'eau, à savoir la production d'eau potable, la collecte et le traitement des eaux usées avant rejet au milieu naturel. Toutes ces missions contribuent au quotidien à l'amélioration de la qualité de l'eau et de nos milieux naturels.

Les tarifs de l'eau sont-ils les mêmes pour tous les habitants de l'Agglomération ?

Dans le cadre de l'élargissement des compétences Eau et assainissement à l'ensemble des 32 communes (1^{er} janvier 2019), les élus ont opté pour une harmonisation des tarifs de l'eau potable et de l'assainissement collectif. Cette harmonisation se traduit par une évolution des tarifs et une convergence de ceux-ci qui sera effective au 1^{er} janvier 2023. À cette date, l'ensemble des usagers des services de l'eau disposeront d'un tarif unique. Il en est de même pour le service d'assainissement collectif.

Est-ce pour cette raison que les tarifs de l'eau ont évolué ces derniers temps ?

Les décisions d'évolutions tarifaires traduisent le niveau de service ambitieux à rendre aux usagers. L'objectif de ce dernier est de produire une eau de qualité et de préserver la qualité de nos milieux aquatiques. Ces évolutions tarifaires ont été définies en tenant compte de l'ensemble des besoins financiers nécessaires aux investissements et travaux à entreprendre dans les prochaines années, mais également

au fonctionnement quotidien des équipements. Ces besoins financiers sont inscrits dans les budgets annexes de l'eau et de l'assainissement. Ils sont donc directement corrélés aux factures d'eau et d'assainissement selon le principe dévolu aux services publics à caractère industriel et commercial. En somme, "l'eau paie l'eau" : la facture d'eau paie les investissements, les travaux, le traitement de l'eau...

Comment sont définies les priorités d'investissement et de travaux ?

Pour définir les investissements à conduire dans les prochaines années, un travail important est mené au niveau de la connaissance patrimoniale de nos équipements sur le territoire, que ce soit d'un point de vue de l'état structurel de ces équipements ou de leur fonctionnement... Des investigations de terrain (inspections télévisuelles, campagnes de mesures) sont menées ainsi que des analyses de données d'exploitation et des études.

Les besoins d'investissement sont-ils importants ?

Un niveau d'investissement soutenu est nécessaire pour l'eau potable comme pour l'assainissement. L'état vieillissant des réseaux et des ouvrages de traitement nécessite que beaucoup d'entre eux soient renouvelés. C'est notamment le cas des réseaux d'eau et d'assainissement qui ont été largement développés dans les années 1960-1970 et qui, aujourd'hui, arrivent en fin de vie. Ce problème se retrouve partout en France et toutes les collectivités y sont confrontées.

À noter que dans les secteurs où l'assainissement collectif n'est pas présent – c'est le cas, en général, pour des habitations éloignées des réseaux existants de collecte des eaux usées – un suivi du parc des installations d'assainissement non collectif (ANC) est réalisé.

En quoi ces investissements sont-ils indispensables ?

Les investissements de renouvellement des réseaux et des ouvrages participent à :

- la lutte contre le gaspillage car un réseau d'eau dégradé engendre des fuites importantes ;
- la qualité de l'eau délivrée au robinet des usagers ;
- la réduction des pollutions en milieu naturel et ainsi à l'attractivité de notre territoire. La façade maritime et les espaces naturels font la richesse de notre baie et attirent beaucoup de touristes.

Ces investissements permettent de répondre aux exigences réglementaires.

Ils permettent d'assurer l'exploitation du service en répondant notamment aux exigences réglementaires qui incombent à tout service d'eau et d'assainissement. On peut citer l'exemple de la nouvelle usine d'eau potable (p.20) ou la rénovation et l'extension de la station d'épuration de Saint-Quay-Portrieux (P.22) qui vont contribuer à la préservation de la qualité des eaux littorales.

Y a-t-il d'autres critères ?

Certains investissements sont nécessaires pour faire face à l'évolution de l'urbanisation des communes. Des travaux doivent être réalisés pour intégrer les volumes supplémentaires d'eaux usées à traiter, dans le respect du potentiel d'acceptation des rejets par le milieu naturel. On peut ainsi citer les travaux effectués à Saint-Donan (nouvelle station d'épuration), à Lantic (travaux de réseaux et nouvelle station d'épuration) ou encore le projet d'assainissement de la commune de Saint-Carreuc (construction d'une nouvelle station d'épuration et travaux de réhabilitation des réseaux). Des investissements sont enfin prévus lors d'aménagements de surface (projets de voirie des communes, aménagements d'envergure comme TEO...). ●

Équipements

Un maillage sur tout le territoire

Réseaux, stations d'épuration, usines d'eau potable...
Pour que l'eau arrive à nos robinets et qu'elle soit ensuite traitée,
de nombreux ouvrages sont nécessaires.



Légende

Usine d'eau potable

Stations de traitement des eaux usées

Station d'épuration

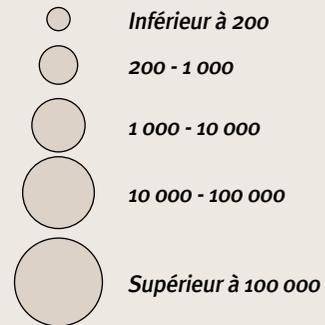
Lagune

Filtre à sable

Autre système

Périmètre du système d'assainissement

Capacité d'épuration (équivalent habitant)



Les investissements liés à l'eau

17,3 M€ HT
Budget total en 2019

29 M€ HT
Budget total en 2020

36,6 M€ HT
Budget total en 2021 dont
33 % pour les projets d'usine
et de stations d'épuration
22 % pour l'accompagnement des
projets d'aménagement des communes.

1 000 km
environ de réseaux
d'assainissement collectif

2 100 km
environ de réseaux d'eau potable

Eau et assainissement





Production d'eau potable

L'usine du "futur" sera prête pour fin 2023

Les travaux de construction démarreront mi-2021 à La Croix-Cholin, dans le quartier des Plaines-Villes (Ploufragan). Cette nouvelle usine d'eau potable aura une capacité de production et un traitement de l'eau renforcés.

Une nouvelle usine, un nouveau site

Actuellement, la majeure partie de l'eau potable de l'Agglomération est produite par l'usine de Saint-Barthélémy, située près du barrage, à Ploufragan. Elle a été mise en service en 1964 et arrive en fin de vie. « Des investissements ont été réalisés au fil des années pour la maintenir en bon état, déclare Gérard Le Gall, vice-président en charge de l'eau et de l'assainissement. Mais une étude menée de 2013 à 2015 a conclu qu'elle n'avait pas les capacités de répondre aux besoins futurs d'eau potable. » Face aux contraintes du site de Saint-Barthélémy, il a été décidé de construire une nouvelle usine de production d'eau potable. Elle se trouvera au lieu-dit La Croix-Cholin, dans le quartier des Plaines-Villes (Ploufragan), à proximité de l'ancien aérodrome de Saint-Brieuc. Une zone proche des infrastructures (rocade, conduites

d'adduction d'eau potable...) et assez éloignée des habitations.

Plus de quantité et de qualité

La nouvelle usine va permettre de produire 1 850 m³ d'eau par heure, contre 1 550 m³ maximum aujourd'hui. Ce dimensionnement des besoins futurs a été établi sur la base d'un développement dynamique de l'Agglomération et une solidarité départementale élargie. Cinq étapes de traitement sont prévues. « Il s'agit de techniques connues et éprouvées », assure l'Agence régionale de santé (ARS). Des procédés qui permettront entre autres d'agir efficacement contre les micro-polluants (bactéries, pesticides, perturbateurs endocriniens...). Les eaux sales (eaux de lavage, purges de décanteurs...) seront épaissies puis transférées à la station d'épuration du Légué via le réseau d'assainissement.

Anticipation et prévention

« Il y aura deux files de traitement distinctes qui garantiront un maintien de la production en cas de panne sur l'une des files », explique Guillaume Boulassier, chef de projet chez SAFEGE, maître d'œuvre. Une station équipée de sondes et installée sur le barrage de Saint-Barthélémy mesurera en temps réel la qualité de l'eau en amont pour adapter les traitements nécessaires. Des capteurs vibratoires sur les équipements de l'usine permettront d'anticiper les dysfonctionnements et d'établir un plan de maintenance prédictive... En outre, l'usine sera évolutive. Ainsi, « il sera possible d'ajouter une étape de traitement si nécessaire sans que la production d'eau potable ne s'arrête ».

Un bâtiment moderne et discret

Un aménagement paysager, avec notamment des haies bocagères d'essences locales, des constructions anti-bruits et anti-odeurs, une élévation limitée des bâtiments rendront l'ensemble le plus discret possible. Il sera en revanche possible de le visiter grâce à un parcours pédagogique avec au programme la projection d'une vidéo sur le cycle de l'eau, une visite virtuelle de l'usine et un parcours sécurisé du site.

Le plus gros investissement du mandat

« La construction de l'usine est le plus gros investissement du mandat, soit 23 millions d'euros, indique Gérard Le Gall. À cela s'ajoutent 3 millions pour les travaux connexes : raccordements, systèmes de pompage... » Le chantier doit démarrer au second semestre 2021. « Il doit durer 27 mois, précise Claude Ribieras, directeur général adjoint à l'Agglomération. Il faudra ensuite quatre mois avant sa mise en service pour effectuer les réglages et permettre les contrôles de l'ARS. » ●





Gestion des eaux usées

Un bassin tampon au Légué pour réguler les eaux pluviales

En souterrain, cet ouvrage, associé à d'autres aménagements, doit permettre de limiter les déversements en milieu naturel.

Une partie des réseaux d'assainissement de Saint-Brieuc est unitaire, c'est-à-dire que les eaux usées et les eaux pluviales passent par le même tuyau pour arriver jusqu'à la station d'épuration des eaux usées (STEP) du Légué. En cas de pluies intenses, le réseau unitaire peut se révéler insuffisant pour absorber le débit. Le "surplus" occasionne des débordements en milieu naturel, sources de pollutions. C'est le cas, place de Grille et rue des Trois Frères Le Goff, point de confluence de plusieurs réseaux d'assainissement du centre-ville de Saint-Brieuc.

Dans ce secteur, la configuration des sous-sols – occupés par de nombreux réseaux secs et humides – ne permet pas d'installer un système séparatif : un tuyau pour les eaux usées et un autre pour les eaux

pluviales. Il a donc été décidé, en concertation avec la Ville de Saint-Brieuc, de créer un bassin tampon, rue du Légué, sur les friches GRDF. Cette solution permettra de respecter la réglementation et de limiter le nombre de déversements. Il sera même en dessous du seuil autorisé.

Ces travaux sont vitaux pour protéger l'environnement et pour préserver le potentiel d'urbanisation de Saint-Brieuc, Plérin, Ploufragan, La Méaugon et d'une partie de Trégueux, communes "rattachées" à la STEP du Légué.

Le projet de bassin tampon prend en compte les demandes de la Ville de Saint-Brieuc. Cet ouvrage de 8 m de profondeur et de 4 000 m³ sera enterré et en retrait de

la rue du Légué. Son local technique sera bien intégré dans le paysage.

Les travaux de construction du bassin tampon démarreront cette année. Ils seront associés à des aménagements tout au long du réseau de la place de la Grille jusqu'à la rue du Légué : installation d'un ouvrage d'interception place de La Grille, renouvellement des réseaux... Tous ces travaux devraient s'achever en 2022.

Des chantiers conséquents dont le montant total s'élève à plus de 7 millions d'euros. Si des subventions de l'Agence de l'eau et de l'État seront versées, ils n'auraient pas pu être déclenchés sans l'augmentation tarifaire votée par les élus de Saint-Brieuc Armor Agglomération. ●

Traitement des eaux usées

Une nouvelle station d'épuration à Saint-Quay-Portrieux

Elle devrait être mise en service dès septembre pour remplacer définitivement l'ancienne station, située à quelques mètres. Cet ouvrage moderne présente de nombreux atouts.

L'actuelle station d'épuration de Saint-Quay-Portrieux, dite de La Ville d'en Haut, date de 1980. Avec une capacité de traitement de 5 400 Équivalents-Habitants (EH)* en hiver et 10 300 en été, elle traite les eaux usées de Saint-Quay-Portrieux, de Tréveneuc et du nord de Plourhan. « Elle arrive en fin de vie, explique Gérard Le Gall, vice-président de l'Agglomération en charge de l'Eau et de l'assainissement. Il est donc apparu nécessaire de construire un nouvel équipement à quelques mètres de l'ancien », soit le long de la RD 786. Ce dernier sera mieux adapté aux besoins.

« L'été, la population de la commune est multipliée par trois ou quatre selon les périodes, explique Thierry Simelière, maire de Saint-Quay-Portrieux. Or, l'actuelle station est sous-dimensionnée pour faire face à cet afflux de population. Ce sous-dimensionnement a une incidence sur la qualité de traitement et donc sur celle des eaux de baignade. » Avec la nouvelle station, fini ce désagrément ! « Et des permis de construire vont pouvoir de nouveau être accordés », ajoute l' élu. En effet, leur délivrance était stoppée en raison de la

saturation des performances épuratoires des équipements en place.

Une performance accrue de 40 %

La nouvelle station d'épuration aura une capacité de traitement de 8 000 EH en hiver et 14 500 EH en été. Si les procédés de traitements vont rester identiques, une étape supplémentaire – un traitement ultra-violet – va permettre, en fin de cycle, une désinfection de l'eau avant son rejet en mer. Les boues, elles, seront déshydratées puis stockées en bennes dans le bâtiment d'exploitation, avant d'être dirigées vers une filière de compostage.

Suite à une concertation menée auprès des riverains, une attention particulière a été portée aux bruits et aux odeurs générés par la future station. « Des aménagements spécifiques ont été prévus dans les bâtiments – isolation phonique, pièges à son, unité de traitement des odeurs... – afin de réduire considérablement ces nuisances potentielles », assure Samuel Morin, responsable du suivi des travaux pour l'Agglomération.

Particularité notable de la construction : son grand bassin circulaire intégrant plu-

sieurs fonctions dans le traitement des eaux usées. Ce choix fait par l'Agglomération a permis de réduire les délais de construction de plusieurs mois, d'assurer une continuité de service optimale et de libérer du foncier pour des aménagements futurs. Le bâtiment d'exploitation, lui, est éloigné des habitations et reste discret. Des aménagements paysagers sont prévus pour masquer au maximum l'équipement.

Les travaux de terrassement ont démarré en juillet 2020. La mise en service des nouvelles installations est programmée pour septembre 2021. L'ancienne station pourra alors cesser de fonctionner. Elle sera détruite à l'automne et laissera place à une zone aménagée composée de plantations et d'une prairie fleurie.

Ce projet s'élève à 5 132 520 € HT. Il est financé par Saint-Brieuc Armor Agglomération qui a reçu des subventions de l'Agence de l'eau Loire Bretagne (1 510 506 € HT) et de la Région Bretagne (425 956 € HT). ●

* Équivalent-Habitant (EH) : charge polluante théorique, établie sur la base d'un grand nombre de mesures, qui exprime la charge polluante d'un effluent, quelle que soit l'origine de la pollution, par habitant et par jour.



Entretien des réseaux

Un travail de longue haleine

Moins spectaculaires que la construction d'une usine d'eau potable ou d'une station d'épuration, les travaux sur les réseaux humides sont indispensables. Exemple à Langueux.



Dans la perspective d'un projet de sécurisation du transfert des eaux usées vers la station d'épuration de Moulin Héry, à Langueux, l'ensemble des réseaux humides – quatre au total – est renouvelé dans plusieurs rues de Langueux, près de l'étang de Douvenant. Cela représente 1 km de voirie à ouvrir et à reboucher, 4 km de réseaux à installer. Le tout dans un quartier pavillonnaire.

Le chantier a démarré en juin 2020 et devrait s'achever fin mars. Il s'élève à un million d'euros auquel s'ajoutent 250 000 € pour refaire l'enrobé. « C'est un chantier assez compliqué, explique Roland Pohin, conducteur de travaux chez Eiffage, entreprise de travaux publics. Il a fallu enlever toutes les conduites – qui dataient des années 60 et dont certaines amiantées – en installer de nouvelles, faire attention aux raccordements des habitations tout

en jonglant avec l'environnement souterrain et aérien. Là, par exemple, il ne faut pas que l'engin élévateur accroche les fils télécom. Nous devons aussi faire attention à ne pas trop déranger les riverains. Or, on prend de la place ! »

« Toutes ces contraintes – mise en sécurité, durée et phasage des travaux – ont un coût qui impacte la politique de renouvellement des réseaux de l'Agglomération », ajoute Jacques-Yves Picard, responsable du service patrimoine à l'Agglo.

Le territoire de l'Agglomération compte environ 1 000 km de réseau d'assainissement collectif et 2 100 km de réseau d'eau potable qu'il faut entretenir et renouveler au fil des années. Autant de travaux à prévoir selon les priorités de service et les projets connexes des communes et des lotisseurs. ●

Réseaux et station d'épuration, tout est lié

À Saint-Carreuc, comme dans d'autres communes, l'Agglomération doit résoudre des dysfonctionnements à différents niveaux du circuit de l'eau.

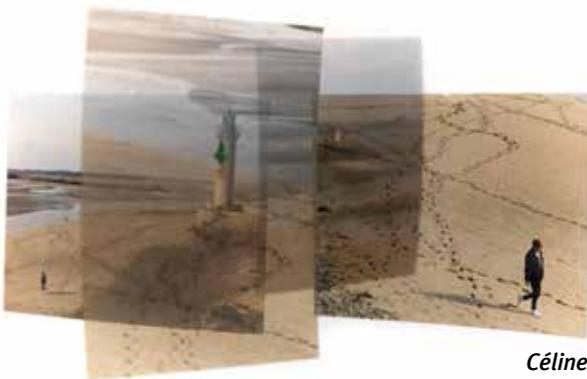
À Saint-Carreuc, comme dans plusieurs communes rurales, le traitement des eaux usées se fait par lagunage : dans des étendues d'eau, des micro-organismes (bactéries et algues) se nourrissent de la matière organique pour la transformer en matière minérale grâce à l'apport d'oxygène. Or, dans la commune, le système en place présente des non-conformités réglementaires qui interdisent tout nouveau raccordement au réseau collectif.

Une nouvelle station d'épuration doit donc rapidement être construite sur une parcelle à proximité de la lagune. Le programme des travaux, estimé à 2 millions d'euros, sera défini cette année en visant une mise en service du nouvel équipement en décembre 2023.

Ce programme sera accompagné de travaux sur les réseaux – un chantier estimé à plusieurs centaines de milliers d'euros – en raison d'infiltrations importantes d'eaux claires. Il a été en effet observé que le débit du réseau d'eaux usées était multiplié par huit lorsqu'il pleuvait. « Ce n'est pas normal car le système est séparatif à Saint-Carreuc, explique Jacques-Yves Picard, responsable du service patrimoine à la direction Eau et assainissement de l'Agglomération. Cela signifie qu'une partie de l'eau de pluie ou des nappes pénètrent dans le mauvais réseau. » Une anomalie qui perturbe le traitement des eaux usées : « De l'eau claire arrive dans la lagune. Il faudra absolument réduire cette surcharge d'eau pour garantir un bon fonctionnement de la nouvelle station d'épuration. »

Pour y parvenir, des recherches sont actuellement menées par le bureau d'études RPQEAU sur environ 10 km de réseaux. Il s'agit de tests à la fumée et/ou au colorant pour repérer les intrusions d'eaux claires parasites. Une démarche déjà effectuée à Lantic et en cours à Plœuc-L'Hermitage.





Céline Alson



Françoise Huguier



Gérard Uféras



Franck Seguin



Julien Defourny

Photo Festival

Une sélection variée et grand public

Pour cette 9^e édition du Photo Festival, 10 expositions vont être proposées du 17 avril au 29 août. La plupart seront exposées en plein air, dans les rues de Saint-Brieuc.

“Corée du sud – Virtual Séoul”, Françoise Huguier

Françoise Huguier, photographe française membre de l'agence VU, sillonne le monde depuis la fin des années 80 et s'est surtout fait connaître grâce à son travail réalisé dans des logements collectifs russes. Lors du festival, la marraine de l'événement va présenter un portrait intergénérationnel de la Corée du Sud où la société est tiraillée entre traditions et course au développement. « *Son travail singulier et graphique ne manque pas d'humour* », assure Ferit Düzyol, directeur artistique du Photo Festival.

“Failles – Japon, émotions, de couleurs et de formes, Miyake”, Laura Bonnefous

L'exposition de la photographe plasticienne Laura Bonnefous est le coup de cœur du directeur artistique. La jeune femme a créé une analogie poétique entre des photos prises sur l'île volcanique de Kyushu, au Japon, et des photos de mode, fruits d'une collaboration avec la Maison Issey Miyake.

Tissus, visages et paysages se mêlent dans un ensemble coloré et graphique.

“Piniartok - Groenland”, Tiina Itkonen

La Finlandaise Tiina Itkonen se rend régulièrement au Groenland pour photographier le paysage polaire et ses habitants. Pour “Piniartok - Groenland”, elle s'est intéressée aux chasseurs – “Piniartok” en groenlandais – et à leurs habitats. Elle montre à travers ses photos que la vie traditionnelle des Inuits est affectée par le changement climatique. En effet, la glace de mer s'amincit chaque année, la pêche et la chasse deviennent plus difficiles. Des conditions qui contraignent des familles entières à déménager en ville pour chercher un nouveau travail.

“Mythologies de la résistance, Mémoires de l'esclavage colonial”, Nicola Lo Calzo

Depuis presque dix ans, Nicola Andrea Lo Calzo – Italien qui vit en France – s'intéresse à la mémoire de l'esclavage colonial.

Son projet intitulé “Cham”, comme “noir” ou “noirci” en pharaonique, se construit autour de témoignages et d'enquêtes au long cours. Dans le cadre du Photo Festival, « *ce photographe très créatif et doué* » va présenter une sélection d'images de deux séries réalisées pour “Cham” à Haïti et en Guadeloupe.

“À plein souffle”, Franck Seguin

Cette exposition est le résultat d'une collaboration entre Franck Seguin, photographe sportif et rédacteur en chef photo à *L'Équipe*, et Guillaume Néry, multiple champion du monde d'apnée, réalisateur et scénariste de clips et de documentaires. Les photos de Franck Seguin accompagnées des commentaires de “l'homme qui marche sous l'eau” vont plonger les visiteurs dans différents univers sous-marins, à la rencontre des hommes et des animaux qui les constituent. L'affiche du Photo Festival – Guillaume Néry qui évolue avec des cachalots – donne un avant-goût prometteur d’“À plein souffle”.



Laura Bonnefous



Jean-Christophe Béchet



Nicola Lo Calzo

traitées par les médias. » Son regard, « forcément subjectif », crée une poésie visuelle, une fiction, un peu à la façon du peintre américain Edward Hopper. « Si les Briochins ne reconnaissent pas leur ville, c'est que le travail sera réussi », plaisante Jean-Christophe Béchet.

“Lignes Im-Mobiles”, Céline Alson

Artiste photographe, Céline Alson a été en résidence dans l'Agglomération briochine qu'elle a parcourue dès cet automne. « J'ai recherché des lignes dans ses paysages et son architecture, explique la jeune femme qui va superposer des clichés selon la technique qu'elle a développée. À partir de mes photographies de la vieille ville de Saint-Brieuc, de Quintin, d'architectures plus récentes, du port du Légue, des ponts Harel de la Noë, du bord de mer..., je vais proposer une vision toute personnelle de l'Agglomération. » (Lire magazine n°14.)

“Et après”

Cette exposition collective réunit le travail de 16 photographes professionnels qui travaillent en Bretagne et/ou sur la Bretagne : Gaël Cloarec, Solenne Fort, Emmanuelle Rodrigue, Jacques Vapillon, Yan Morvan ou encore Guy Le Querrec. « Face à la crise sanitaire que nous vivons, nous avons eu envie de demander à ces photographes : “Et après”, déclare Ferit Düyzol. À partir de photographies déjà réalisées, je leur ai demandé d'interpréter leur vision de l'avenir afin de nous éclairer et de nous donner de nouvelles impulsions. » ●

Plus d'infos

photo-festival.org

  Photo Festival Baie de Saint-Brieuc

En extérieur et pendant 5 mois

Du 17 avril au 29 août – « Photo Festival est désormais proposé d'avril à la fin de l'été afin de permettre au maximum de personnes de profiter des expositions, déclare Christine Métois-Le Bras, vice-présidente en charge du rayonnement sportif et culturel. Je pense notamment aux scolaires et aux touristes. »

Des expos en extérieur – « Il a été décidé, avant la crise sanitaire, que l'essentiel des expositions sera en extérieur afin d'intégrer le Photo Festival au paysage urbain et de favoriser la découverte et la déambulation artistique, explique l'élue. Il n'est pas toujours facile de pousser la porte d'un musée, d'un lieu d'exposition... Là, la plupart des œuvres vont s'offrir à la vue des passants. » Les lieux prévus sont tous à Saint-Brieuc :

- le square Allende (face aux Champs) ;
- la place Saint-Guillaume ;
- l'esplanade de la gare ;
- la place Du Guesclin ;
- l'esplanade Georges Pompidou (boulevard Charner) ;
- le Légue ;
- la rue du 71^e Régiment d'Infanterie.

La Maison de l'Agglo, rue du 71^e Régiment d'Infanterie, devrait accueillir des photographies.

Expositions “Flashback” – La 9^e édition du Photo Festival sera également présente dans une vingtaine de communes de l'Agglomération. Elles accueilleront des expositions des précédentes éditions durant toute la période du festival.

“Sur les voix des Amériques”, Julien Defourny

Pendant quatre ans, le Belge Julien Defourny a arpenté les Amériques à vélo, à pied ou encore en canoë. Préoccupé par le changement climatique, ce trentenaire est parti dans l'idée de montrer des conséquences de ce dernier à travers le monde. Mais au fil des rencontres, son projet a évolué et témoigne de l'équilibre vertueux entre l'humain, la biodiversité et la nature. Le message de Julien Defourny : « Il n'est jamais trop tard pour faire partie de cette union et être à nouveau les artistes de ce monde. »

“A day in the museum”, Gérard Uféras

Gérard Uféras, photographe qui a travaillé au journal *Libération* et participé à la création de l'agence VU, mène un projet photographique sur les musées à la fois comme artiste, anthropologue et sociologue. Plus qu'un récit intelligent et plein d'esprit sur les visiteurs de musées très divers, son travail offre à chacun de nous l'occasion de se voir d'un seul tenant et de réfléchir sur son propre rapport à l'art.

“Saint-Brieuc / Backstage”

Jean-Christophe Béchet a commencé sa résidence photographique à Saint-Brieuc, en octobre. Depuis, il y a effectué plusieurs petits séjours. « À Saint-Brieuc, je continue le travail débuté pour ma série “Frenchtown”, explique le photographe qui a déjà tiré le portrait de Corbeille-Essonnes. J'aime mettre en lumière des villes françaises de taille moyenne et rarement

La photo expliquée

« Photo Festival s'inscrit dans notre projet culturel et notre volonté de développer des actions d'éducation à l'image, assure Christine Métois-Le Bras, vice-présidente en charge du rayonnement sportif et culturel. Avec le soutien du Département des Côtes d'Armor, nous allons renforcer les médiations dans les écoles et les structures spécialisées. Cela va passer aussi par l'organisation de médiations et de mini-stages, par la présence des artistes sur des temps publics et par les résidences de Jean-Christophe Béchet et

Céline Alson que nous avons accueillies dès octobre 2020. »

Des visites guidées avec des médiateurs seront proposées au public pour les 10 expositions de la 9^e édition. Ces derniers interviendront également dans les communes pour présenter les expositions “Flashback”.

Plus d'infos

helene.durechou@sbaa.fr



La Briqueterie

“Sublimes” se dévoile aussi en vidéo

Pour l'instant, le musée de La Briqueterie reste fermé, mais sa dernière exposition a tout de même été montée. Elle est à découvrir en vidéo avant d'en profiter, espérons, en vrai.

“Sublimes” est une exposition sur la féminité. Elle réunit les œuvres de six artistes qui travaillent essentiellement la céramique, mais aussi la résine, le bronze et le papier mâché. Ces bustes ou corps entiers de femmes font de 14 cm à 6,20 m de hauteur. « Ils expriment chacun différents aspects de la féminité : la femme sylvestre, sacrée, imaginaire... » explique Barbara Daeffler, responsable de La Briqueterie.

Ainsi Agnès Baillon propose une représentation presque antique de la femme. « Les formes épu-

rées, les teintes opalescentes, les visages presque sans trait laissent une impression de douceur. » Dans un tout autre style, les grands bustes de Mélanie Bourget donnent une vision contemporaine de la féminité. « Tatouée, rockeuse... Il émane de ces personnages très expressifs sensualité et coquinerie. » Paix et spiritualité exhalent des madones de Maria Guilbert. « Les jeunes filles créées par Clémentine de Chabaneix expriment, elles, un lien avec la nature, tandis que Didier Camille Belony joue sur la complémentarité des pôles féminin

et masculin dans la représentation d'une féminité puissante et accomplie. » Enfin, les céramiques de Stéphanie Raymond montrent que poterie et art sont tout à fait compatibles. « Elle a, par exemple, réalisé de grands plats aux formes humaines et aux dorures rappelant celles des tableaux de Klimt », détaille Barbara Daeffler.

Si toutes ces œuvres sont exposées à La Briqueterie jusqu'au 9 mai, il n'est pas encore possible d'entrer dans le musée*. De courtes vidéos ont été réalisées pour présen-

ter les artistes de “Sublimes” et une de leurs œuvres. Une vidéo permet également de découvrir l'intégralité de l'exposition. Ces images sont disponibles sur le site Internet de Saint-Brieuc Armor Agglomération. ●

“Sublimes”, jusqu'au 9 mai, au musée de La Briqueterie, parc de Boutdeville, à Langueux-les-Grèves.
02 96 63 36 66
briqueterie@sbaa.fr
Briqueterie

* Il n'y avait pas de dates de réouverture des musées au moment où le magazine était imprimé.



Médiathèques de la Baie

Un Mois du numérique coûte que coûte

Les médiathèques de la Baie proposent, en avril, une édition du Mois du numérique consacrée aux arts graphiques. Une exposition à découvrir en extérieur et en réalité augmentée permettra de respecter les mesures barrières les plus strictes.

Le Mois du numérique n'a pas pu avoir lieu l'an dernier, mais le programme était prêt. C'est donc une version quasi identique que propose, en avril, le réseau des Médiathèques de la Baie. Le thème de cette édition 2021 reste les arts graphiques et son nom #GraphArt. De nombreuses médiathèques de l'Agglo participent à ce rendez-vous, même le petit nouveau du

réseau : le centre de documentation de Ti Ar Vro L'Ôté Cultures de Bretagne, à Saint-Brieuc. Au programme sont prévus des ateliers, des concerts et spectacles sonores, des expositions, des conférences et projections ou encore des séances de jeux. Et si les conditions sanitaires ne permettaient pas le maintien de toutes ces animations grand public et

gratuites, une expérience en extérieur et en réalité augmentée devrait, quoi qu'il arrive, être proposée. C'est la nouveauté de cette édition !

“URAMADO AR, le réveil des Tanukis” est plus qu'une simple exposition, il s'agit d'un parcours en réalité augmentée de l'artiste Julie Stephen Cheng. Il raconte l'histoire des Tanukis, des esprits de la forêt qui se réveillent en ville. À l'aide d'une application gratuite à télécharger sur smartphone et tablette, le spectateur participe à une chasse au trésor en extérieur. Au fur et à mesure de la découverte des stickers des Tanukis, les esprits s'animent, s'étonnent et questionnent le spectateur. En fonction des réponses, il pourra découvrir, à la fin du parcours, son animal Totem. Ce parcours ludique et poétique sera accessible d'avril à

juin 2021 à différents endroits de l'Agglomération.

La conférence “Cinéma et effets spéciaux”, animée par Nicolas Chavroux de l'entreprise Golaem, pourra se dérouler, si nécessaire, en visioconférence. Ce sera l'occasion pour ce chef produit de présenter des logiciels qui animent des foules immenses pour l'industrie cinématographique (“Games of Thrones”, “Rémi sans famille”, etc.). Des modalités similaires seront possibles pour la conférence “Innovations futures et opportunités” de Vanessa Lalo qui questionne les outils numériques de demain, dans les domaines de l'art, de la culture, de l'éducation ou encore de la santé.

Mois du numérique #GraphArt, en avril.
Le programme complet mis à jour sur saintbrieuc-armor-agglo.bzh



Voile

Elles encadrent stages et entraînements

Anouck Rebillard, Lucie Quenea et Margaux Nicol sont étudiantes la semaine et monitrices au Pôle nautique Sud Goëlo le week-end.

Une façon pour elles de transmettre leur passion de la mer et du nautisme.



Tous les samedis après-midi et également le mercredi pour l'une d'entre elles, Anouck, 18 ans, Lucie, 21 ans, et Margaux, 20 ans, encadrent des séances d'optimist au Pôle nautique Sud Goëlo. Elles ont chacune leur catégorie, des moussaillons à la section compétition. Et ce sont elles, avec d'autres moniteurs, qui dirigeront les stages de voile du printemps et de l'été.

« Depuis que je suis petite, on me dit que je deviendrai monitrice de voile, sourit Margaux qui a commencé à naviguer à 7 ans. Ado, j'ai eu Maëlle Sergolle comme monitrice et cela me donnait déjà envie de partager, comme elle, ma passion. » Cette étudiante en troisième année de licence

de psychologie encadre des jeunes depuis 2017. « Le mercredi, je m'occupe des moussaillons, le samedi, des D1 et D2 – ceux qui font de la compétition aux niveaux départemental, régional et national – et le dimanche, j'accompagne les jeunes sur les régates... » Un vrai plaisir pour cette jeune femme qui « ne voit pas de contrainte à se lever à 7h, le week-end, pour suivre ses équipes ».

Comme Margaux, Anouck, monitrice depuis cette année, et Lucie, depuis 2019, adorent ce qui s'apparente à un job étudiant. En effet, elles sont rémunérées 12 € brut de l'heure par le Pôle nautique. « C'est un plus, assurent-elles, mais on ne fait pas ça pour l'argent. » « On aime aller sur l'eau et on prend plaisir à transmettre, à voir les jeunes progresser, à les aider à obtenir des résultats en régate », confie Lucie.

« C'est bien d'avoir une mixité chez les moniteurs parce que la voile est un des rares sports qui reste mixte en compétition, même aux Jeux olympiques, déclare Margaux. Et parce qu'on est complémentaires. On a un côté plus psychologue que les garçons. En compèt', par exemple, on saura glisser le petit "ça va aller" qui remonte le moral... »

Le monitorat est un sacré atout pour les trois jeunes femmes. Margaux et Lucie, qui aspirent à devenir enseignantes, savent, grâce à cette expérience, qu'elles ne se trompent pas de voie. « Sur un CV, ça montre que nous avons l'habitude de travailler avec des jeunes et que nous sommes motivées », estiment les deux copines. Pour Anouck, qui aimerait diriger de gros chantiers dans le bâtiment, « cette expérience apprend à être rigoureux, notamment en matière de sécurité ». ●

Trois rendez-vous nautiques

Le Pôle nautique Sud Goëlo organise ces événements sportifs qui se dérouleront, si les conditions sanitaires le permettent.

Championnat de Bretagne de kite foil, le 14 mars

Le départ de cette première étape du championnat de Bretagne de kite foil se fera de la base nautique de Binic-Étables-sur-Mer. « C'est l'un des seuls spots de la baie de Saint-Brieuc qui permet de naviguer par n'importe quelle orientation de vent », assure Antoine

Béziers La Fosse, moniteur de voile au Pôle nautique Sud Goëlo, organisateur de l'événement. En outre, le kite foil permet de "rider" entre 5 et 30 nœuds et d'atteindre une vitesse allant jusqu'à cinq fois celle du vent. Avec une trentaine de kites sur l'eau, le spectacle promet d'être impressionnant, notamment depuis la pointe de la Rognouse et depuis le chemin des douaniers entre Binic-Étables-sur-Mer et Pordic. Des skippers, spécialistes de la course au large et amateurs de kite foil, seront au rendez-vous, comme Anthony Marchand et Morgan Lagravière.

« Un moment d'échanges avec ces sportifs de haut niveau est prévu dans la journée », espère Antoine Béziers La Fosse. Une régate « conviviale » de wing foil – nouvelle discipline proche du kite mais avec une aile plus petite – est également au programme.

Championnat de Bretagne de laser, le 21 mars

Cette compétition réunira des coureurs âgés de 14 à plus de 18 ans. Soixante-dix lasers devraient prendre le départ depuis le Pôle nautique Sud Goëlo, à Saint-Quay-Portrieux. Une dizaine de coureurs formés par le Pôle devraient s'engager.

Régate inter-régionale d'optimist, les 3,4 et 5 avril

150 à 200 optimists de Bretagne, de Normandie, des Pays de la Loire et de région parisienne pourraient participer à cette régate qui s'adresse aux 8-14 ans. Une dizaine de jeunes du Pôle nautique sont attendus. « Comme pour les autres rendez-vous nautiques, nous dépendrons des décisions de la Préfecture maritime », précise Ronan Le Goff, responsable sportif du Pôle nautique Sud Goëlo.

*Plus d'infos
saintbrieuc-armor-agglo.fr*



Journée des loisirs

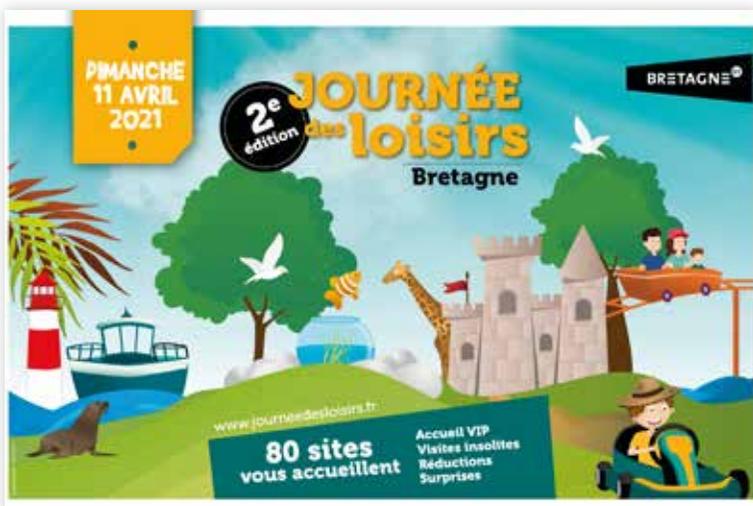
Des découvertes à côté de chez nous

Comme partout en Bretagne, la Journée des loisirs est prévue le dimanche 11 avril en Côtes d'Armor. L'objectif : faire découvrir ou redécouvrir des sites culturels et/ou de loisirs costarmoricens aux habitants. Parcs de loisirs ou animaliers, compagnies maritimes, musées ou encore monuments historiques..., trente professionnels costarmoricens concoctent des animations, des visites insolites, des réductions ou des surprises, pour cette journée organisée en partenariat avec Côtes d'Armor Destination.

À noter que si les conditions sanitaires ne permettent pas la tenue, le 11 avril, de la Journée des loisirs, elle sera décalée de quelques semaines.

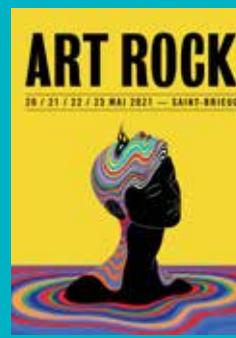
Plus d'infos

Retrouvez l'ensemble des sites participants à cette Journée des Loisirs sur www.journeedesloisirs.fr ou www.cotesdarmor.com/journee-des-loisirs



Art Rock

Les organisateurs y croient !



Malgré le manque de visibilité quant aux conditions de réouverture des lieux et événements culturels, l'association Wild Rose prépare depuis plusieurs mois l'organisation de la 38^e édition du festival Art Rock. Elle a annoncé : « Nous sommes [...] heureux de vous donner rendez-vous les 20, 21, 22 et 23 mai 2021 à Saint-Brieuc, pour une édition spéciale de quatre jours, en format assis et en jauge réduite, que nous adapterons selon la situation sanitaire. »

Les organisateurs ajoutent : « Bien entendu, nous restons plus que jamais fidèles à la fameuse recette pluridisciplinaire qui fait Art Rock, avec au programme des concerts, spectacles, expositions, installations, arts de rue et rencontres qui se multiplieront dans plusieurs lieux du centre-ville. »

Si la programmation n'a pas été présentée, l'affiche du festival a été dévoilée. Elle a été créée pour Art Rock par Gina Kiel. « L'artiste néo-zélandaise partage avec nous sa conception de l'énergie créatrice s'élevant vers le monde extérieur, poussant un visage serein à sortir, enfin, la tête de l'eau, image positive et réconfortante de ce que nous souhaitons pour cette année si particulière », conclut l'équipe d'Art Rock.

Loisirs



Trails

Des versions « simplifiées »

Entre dunes et bouchots, le trail qui va se dérouler entre Hillion et Dahouët, est, toujours prévu le 11 avril. « La jauge sera limitée et nous avons annulé les marches, mais nous espérons vraiment pouvoir maintenir les courses », indique Mickaël Dayot, organisateur du rendez-vous sportif. Au programme des trails de 11, 23, 42 et 69 km.

Événement très attendu également des coureurs : la Traversée de la Baie, le samedi 29 mai. « On part sur un format simplifié

avec des mesures sanitaires strictes sur lesquelles nous sommes en train de travailler, précise Jean-Christophe Le Got, co-président de La Vaillante. Nous maintenons toutes les épreuves, même les marches. » Trois distances de trails sont proposées : 14, 23 et 35 km. Deux marches de 8 et 16 km ainsi qu'une marche nordique de 14 km seront enfin organisées.

Plus d'infos
lavillante.fr / tra-hillion.fr

Saint-Brieuc Armor Agglomération

5, rue du 71^e Régiment d'Infanterie,
22000 Saint-Brieuc
02 96 77 20 00
accueil@sbaa.fr
www.saintbrieuc-armor-agglo.bzh
Ouvert du lundi au vendredi,
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Pôle de proximité de Quintin

La Ville Neuve,
22800 saint-Brandan
02 96 79 67 00
02 96 79 67 08 (déchets ménagers)
polequintin@sbaa.fr
Ouvert du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

Pôle de proximité de Plœuc-L'Hermitage

11 A, rue de l'Église,
22150 Plœuc-L'Hermitage
02 96 42 17 70
poleploeuclhermitage@sbaa.fr
02 96 79 67 08 (déchets ménagers)
Ouvert du lundi au vendredi
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Pôle de proximité de Binic-Étables-sur-Mer

22, rue Pasteur,
22680 Binic-Étables-sur-Mer
(tous les courriers sont à transmettre
au 5, rue du 71^e Régiment d'Infanterie,
22000 Saint-Brieuc)
02 96 77 60 56
accueil@sbaa.fr
Ouvert du lundi au vendredi,
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

Économie, entreprises

02 96 77 20 40

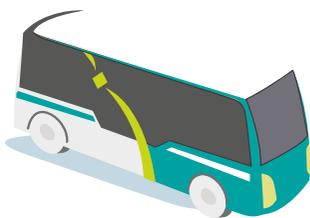
Espace Initiatives Emploi

47, rue du Docteur Rahuel,
22000 Saint-Brieuc
02 96 77 33 00
initiatives-emploi@sbaa.fr
Ouvert du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h



Relais Petite Enfance

02 96 77 60 50



TUB

Point TUB
5, rue du combat des Trente,
22000 Saint-Brieuc
02 96 01 08 08
allotub@tub.bzh
www.tub.bzh

Maison du vélo

Place François Mitterrand,
22000 Saint-Brieuc
02 96 61 73 15
roulibre@baiedesaintbrieuc.com



Collecte des déchets, tri, déchèteries

02 96 77 30 99



Eau et assainissement

Centre technique de l'eau,
1, rue de Sercq, ZAC des Plaines Villes,
22000 Saint-Brieuc
02 96 68 23 50
eau@sbaa.fr
lundi, mardi, mer. et vend., de 8h30 à 12h et
de 13h30 à 17h ; jeudi, de 8h30 à 12h.

Espace Info Habitat - Rénovation

5, rue du 71^e RI, 22000 Saint-Brieuc,
02 96 77 30 70
Du lundi au vendredi,
de 9h à 12h et de 13h45 à 17h30
sauf le mardi matin (fermeture de l'accueil)
infohabitat@sbaa.fr

CIAS



Antenne Centre
13, rue Pierre Mendès-France,
à Trégueux
02 96 58 57 00

Antenne Sud
La Ville Neuve, à Saint-Brandan
02 96 58 57 02

Antenne Littoral
22, rue Pasteur, à Binic-Étables-sur-Mer
02 96 58 57 04

Service Proximité et Médiation (gens du voyage)

06 89 59 46 00

Halle Maryvonne Dupureur

67, rue Théodule Ribot, à Saint-Brieuc
02 96 33 03 08
halle.athletisme.dupureur@sbaa.fr

Les piscines

Aquabaie
Espace Brézillet,
22000 Saint-Brieuc
02 96 756 756

Aquaval

17, rue de Gernugan,
22000 Saint-Brieuc
02 96 77 44 00

Hélène Boucher

67, rue Théodule Ribot,
22000 Saint-Brieuc
02 96 78 26 15

Goelys

Rue Pierre de Coubertin,
22520 Binic
02 96 69 20 10

Ophéa

Rue de la Fosse Malard,
22800 Quintin
02 96 58 19 40

La patinoire

24, rue du Pont Léon,
22360 Langueux
02 96 33 03 08

L'hippodrome

BP 33 - 22120 Yffiniac
02 96 33 03 08

Le golf de la Baie de Saint-Brieuc

Avenue des Ajoncs d'Or,
22410 Lantic
02 96 71 90 74

Pôle nautique Sud Goëlo

Quai Robert Richet,
22410 Saint-Quay-Portrieux
02 96 70 54 65

La Briqueterie

Parc de Boutdeville,
22360 Langueux-les-Grèves
02 96 633 666

La Maison de la Baie

Site de l'Étoile,
22120 Hillion
02 96 322 798





Christine ORAIN-GROVALET
 Pour le groupe des élus socialistes
 écologistes et Divers Gauche



**Pascale Gallerne et
 Damien Gaspaillard**
 Pour le groupe Écologiste -
 gauche citoyenne - UDB



Groupe de la majorité

Un budget de transition aux priorités clairement définies

Lors de sa séance du 17 décembre, le Conseil d'Agglomération a adopté son budget 2021 dans une période particulièrement compliquée, celle de la crise sanitaire. Crise qui a eu des conséquences tant sur les finances publiques que sur le tissu économique et social de notre territoire, alors que l'Agglomération est dans l'attente des résultats d'un audit sur ses missions et les moyens mis en place. À noter que le principe de cet audit a été voté à l'unanimité par la nouvelle assemblée issue des élections municipales de mars et juin 2020.

Ce budget prudent, qui s'élève à 226,5 millions d'euros, ne renonce pas à l'ambition d'un territoire en développement durable, avec trois priorités affichées : le développement économique et derrière la question de l'emploi, la cohésion sociale et territoriale pour un aménagement équilibré du territoire et enfin la transition écologique et énergétique, absolument nécessaire. Il est le résultat d'une large concertation, chaque vice-président a été associé.

Dès lors, on aurait pu imaginer que ce budget puisse être voté à l'unanimité. Cela n'a pas été le cas, nous le regrettons et nous nous inscrivons en faux contre les arguments avancés par la minorité, à savoir l'incertitude du moment, l'audit en cours et un plan pluriannuel d'investissement en arbitrage. Comment pourrait-il en être autrement, alors que nous sommes dans une ère nouvelle, avec des priorités bouscu-

lées par une crise sanitaire majeure et une urgence climatique qui s'impose. Comment laisser croire qu'on aurait pu y voir plus clair un peu plus tard, c'est-à-dire fin mars, date butoir pour voter le budget, alors que les conclusions de l'audit commandité ne seront connues qu'en juin 2021 !

Pour notre part, c'est résolument confiant.e.s que nous avons voté ce budget, en augmentation de 4,3 %. Cette hausse s'explique largement par les crédits supplémentaires affectés au soutien économique, avec 3 millions d'euros supplémentaires en direction des commerçants, artisans, chefs d'entreprise de notre territoire et donc de l'emploi ainsi que 75,5 millions d'investissements prévus, là aussi au service des entreprises et du maintien, voire du développement de l'emploi.

Fort heureusement, certains projets rassemblent au-delà des postures politiques. Pour preuve, la belle unanimité retrouvée lors de notre séance du 4 février qui a validé la volonté de l'Agglomération de devenir une station sports nature, répondant, s'il en était besoin, à notre objectif d'un développement équilibré du territoire, bénéficiant à tous et toutes, via nos structures sportives bien sûr, nos sites naturels évidemment, mais aussi l'ensemble de nos structures d'accueil et de notre patrimoine. Cette belle dynamique saluée par tous et toutes illustre bien l'esprit dans lequel nous avons élaboré notre budget 2021. ●

75,5 millions
 d'investissements prévus

L'eau, pour une politique volontariste et une utilisation raisonnée

Nouvelle station d'épuration à Saint-Quay-Portrieux et future usine d'eau potable à Ploufragan : nous nous félicitons des investissements faits par SBAA en faveur de la qualité de l'eau de notre territoire. Cette politique volontariste, associée à une évolution des pratiques culturelles des agriculteurs, fonctionne car les teneurs moyennes en nitrates dans l'eau brute costarmoricaïne ces dix dernières années baissent de 10mg/l*. C'est un bon début, mais nous devons être exigeant.e.s et aller plus loin notamment pour endiguer le problème des algues vertes.

La qualité de l'eau est essentielle et une attention particulière doit être portée à sa disponibilité, critère qui est délaissé dans notre territoire. Pourtant, les réserves sont essentiellement superficielles, sans nappe phréatique, donc sans stockage. À cela s'ajoute le changement climatique avec des périodes de sécheresse dépassant aujourd'hui largement l'été, allant certaines années jusqu'en novembre.

Parallèlement à cette raréfaction des ressources, on assiste depuis 2016 à une augmentation des besoins en eau. Cela s'explique par le développement de l'activité des industries agroalimentaires et de l'abandon de forages privés par certains éleveurs.

Afin de ne pas mettre en danger l'équilibre des milieux aquatiques, à nous, collectivité, de poursuivre une politique ambitieuse d'économie de l'eau. Comment ?

- Par la réduction de la consommation (moins d'arrosage des espaces verts, dispositifs hydroéconomiques dans les bâtiments publics, récupération d'eaux de pluie).
- Par la lutte contre les fuites (cartographie, entretien des réseaux).
- Par la préservation de la perméabilité des sols (fin de l'artificialisation).

L'agriculture (par une meilleure planification de l'irrigation et un choix d'espèces végétales adaptées aux conditions climatiques de notre région) et l'industrie doivent aussi contribuer à cet effort d'économie de la ressource en eau.

Ensemble, protégeons nos ressources naturelles ! ●

* Source : SDAEP 22





Yannick LE CAM
Pour le groupe
des élus communistes
et apparentés



Thibaut GUIGNARD
Pour le groupe des élus
Équilibres & Territoires



Vaccination : la crise de confiance

Depuis le début de cette crise sanitaire, l'État compte sur les collectivités pour assurer la continuité des services publics. Des services plus que jamais nécessaires, qu'il a lui-même dépossédés, appauvris en diminuant drastiquement les dépenses publiques depuis trente ans. Les effets sont dévastateurs sur nos sociétés, particulièrement pour les personnes les plus vulnérables.

Malgré la volonté des collectivités d'anticiper, une fois encore, dans le cadre de la campagne de vaccination, l'État leur impose des instructions dans l'urgence, sans concertation et sans moyens supplémentaires. Pourtant, les élu-e-s sont les premiers acteurs de proximité, aptes à prendre en compte et relayer les besoins concrets des habitants, ainsi que la gestion de l'aspect matériel et organisationnel des centres de vaccination. Leur consultation aurait certainement réduit de nombreuses inégalités (entre les habitants et les territoires).

La nécessité
d'une approche
démocratique et concertée

Aussi, la transmission d'informations opaques, voire contradictoires génère anxiété et incompréhension, entraînant un climat de défiance de nos concitoyens. Il n'est pas de la responsabilité des collectivités, des élu-e-s locaux ou encore des agents qui sont en contact direct avec la population, de justifier ou de pallier les manquements successifs de l'État.

Cette méthode gouvernementale autoritaire, unilatérale et non concertée porte en elle un risque d'ajouter à la crise sanitaire, une crise de confiance généralisée sur nos territoires. Le gouvernement ne peut plus ignorer la nécessité d'une approche démocratique et concertée avec les collectivités. Nous espérons que les services de l'État anticiperont la suite de la campagne de vaccination en collaborant avec l'ensemble des communes de notre territoire. ●

Groupe de la minorité

28 élus au service de l'Agglomération et de ses communes

Notre groupe est composé de 28 élus représentant 17 communes, sur un total de 32, dans notre Agglomération. Un groupe pluriel qui se veut représentatif et promoteur du territoire et de ses communes dans leur diversité. D'où le nom que nous nous sommes choisis : Équilibres & Territoires.

Beaucoup d'entre nous se revendiquent sans étiquette. Quand certains sont majoritaires au sein de leur commune, d'autres sont minoritaires. Quand certains sont fraîchement élus, d'autres possèdent davantage d'expérience. C'est cette hétérogénéité qui fait notre force.

En outre, nous représentons l'ensemble du territoire de l'Agglomération. À savoir : des communes de toutes tailles, littorales, urbaines, périurbaines et rurales. C'est pourquoi, l'équilibre "terre et mer" nous tient à cœur. Et il ne suffit pas de le dire, nous devons tirer profit de la situation géographique de notre Agglomération, associant la beauté du littoral, de nos villes et de nos campagnes. Nous souhaitons mettre l'accent sur cette richesse territoriale, qui renvoie aux nécessaires solidarités territoriales et sociales et aux mobilités.

Nous souhaitons que 2021 soit une année de travail et de concrétisation des nombreux projets de l'Agglomération. En 2021, l'Agglomération travaillera à devenir une station "sports nature", ce qui permettra

de renforcer sa visibilité nationale dans le secteur du tourisme notamment. Les "sports nature" sont un fil rouge structurant pour notre projet tant ils sont présents sur l'ensemble des communes. Ils peuvent être à la fois un élément de différenciation par rapport à d'autres intercommunalités et un moteur de développement touristique et économique.

La force d'un groupe pluriel est d'agir dans un intérêt commun : celui de représenter notre territoire et ses habitants. Face à la crise sanitaire, il nous faut agir fortement,

et nous y veillerons, en saisissant toutes les opportunités qui s'offrent à nous et en interpellant les acteurs concernés lorsque cela sera nécessaire afin de respecter l'équilibre que nous défendons.

Cinq vice-présidents participent à la gestion "partagée" des affaires de notre Agglomération. Leurs interventions se font dans une démarche constructive. Pour autant, les élus de notre groupe sont parfois amenés à exprimer leur désaccord ou à demander d'aller plus loin dans les choix à opérer. C'est une approche pragmatique et réaliste qui répond, selon nous, à l'aspiration de nos concitoyens. Nous voulons entretenir le lien privilégié qui nous unit aux habitants. L'écoute et la proximité sont nos mots d'ordre. Le nom "Équilibres & Territoires" reflète donc parfaitement ce que nous sommes et les valeurs que nous portons. ●

Écoute et proximité



Maëlle Sergolle

Cette brillante ingénieure a été formée à Saint-Brieuc



Maëlle Sergolle, 27 ans, est ingénieure chez Naval Group, leader européen du naval de défense, depuis quelques mois. Cette Binicaise d'origine a suivi une grande partie de ses études à Saint-Brieuc.

« J'ai toujours aimé les sciences, se souvient Maëlle Sergolle. Petite, je disséquais des Roussettes avec ma mère. Je ne sais pas d'où me vient cet intérêt. » Quand elle entre en seconde au lycée Rabelais, à Saint-Brieuc, cette Binicaise d'origine a déjà dans l'idée d'intégrer la classe préparatoire aux grandes écoles d'ingénieurs proposée par l'établissement. Une fois son bac S brillamment obtenu, Maëlle Sergolle intègre la prépa convoitée. « Je me suis vite rendu compte que cette formation ne correspondait finalement pas à mes attentes et à mon fonctionnement », confie la jeune femme qui insiste malgré tout sur la qualité de l'enseignement.

L'année suivante, en septembre 2012, elle est admise en DUT Sciences et génie des matériaux, à l'IUT de Saint-Brieuc. « J'avais postulé dans d'autres IUT, mais celui de Saint-Brieuc me convenait parfaitement. Cela me permettait de concier

lier les études avec ma passion pour la voile. » En étudiant à Saint-Brieuc, Maëlle Sergolle continue ainsi à encadrer des cours d'optimist et de laser tous les week-ends, à Binic et Saint-Quay-Portrieux. « J'adorais ça et cela me permettait de gagner un peu d'argent. »

Ses deux années à l'IUT restent inoubliables. « La formation offre un bon compromis entre la théorie et la pratique. L'équipe enseignante est hyper pro. Et l'ambiance est géniale : les promos ne dépassent pas 50 élèves, du coup tout le monde se connaît. » Autre atout de l'IUT : son réseau à l'étranger. « J'ai fait mon stage de trois mois au Japon dans une entreprise spécialisée dans les petits composants électroniques. Cela a été une super expérience ! Dans ma promo, plusieurs élèves sont allés au Japon, au Canada, en Nouvelle-Zélande... »

Maëlle Sergolle termine deuxième de sa promo et intègre l'école d'ingénieurs de Caen. « C'était très différent de l'IUT. Il y avait moins de matériel, moins de pratique, plus de maths... » Elle apprécie malgré tout de changer d'air. « Ça fait du bien de découvrir une autre ville, un autre environnement... Ça permet de se rendre

compte des atouts de son territoire », assure l'ingénieure qui finit, cette fois, première de sa promotion.

Lors de son stage de fin d'études, alors qu'elle commence sa recherche d'emploi, un de ses professeurs de l'IUT et membre de l'Institut d'électronique et des technologies du numérique (IETR), Xavier Castel, lui propose un projet de thèse. Au bout d'une semaine de réflexion, Maëlle Sergolle accepte. Trois ans après l'avoir quitté, elle retourne alors à l'IUT de Saint-Brieuc. « Je suis devenue collaboratrice de mes anciens profs », sourit-elle. L'objet de sa thèse : utiliser les matériaux, notamment composites, pour les transformer en antenne de communication.

En trois ans, la doctorante monte en compétences, se crée un réseau... Elle passe sa soutenance le 15 décembre 2020, encore une fois avec brio. Naval Group, le leader européen du naval de défense et partenaire de sa thèse, l'a embauchée quinze jours plus tôt. Un parcours d'excellence que la jeune femme a suivi en toute décontraction. « Une fois que j'ai compris, j'assimile assez facilement... » Un parcours qui prouve aussi la qualité de l'offre de formation à Saint-Brieuc. ●